

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

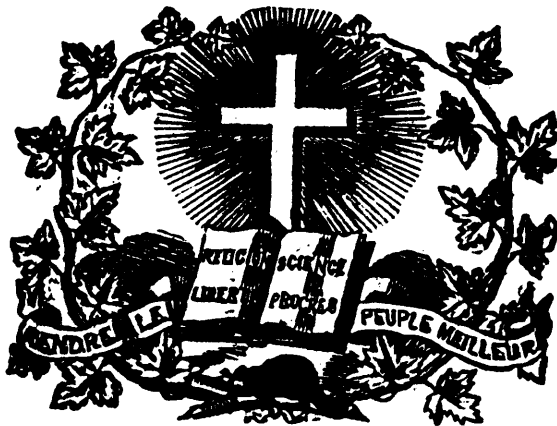
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XII.

Québec (Province de Québec), Juin 1868.

No. 6.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE.—Poésies: Matinée de Juin.—Le Travail, J. Autran.—EDUCATION: Comptes-rendus de l'Exposition Universelle, Jules Nougaret, (suite et fin).—PÉDAGOGIE: L'Éducation s'adresse au Corps et à l'Esprit, H. Azais.—De l'Art d'Enseigner à Lire.—Biographie: Bernard Overberg, (suite).—AVIS OFFICIELS: Livres approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique.—Instituteurs disponibles.—PARTIE EDITORIALE: Elections et Nominations des Commissaires et Syndics d'Écoles.—Trente-quatrième Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier.—Trente-quatrième Conférence de l'Association des Instituteurs en rapport avec l'École Normale Laval.—Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus récentes: Canada.—Etats-Unis.—Petite Revue Mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS: Bulletin de l'Instruction Publique.—Bulletin des Lettres.—Bulletin des Sciences.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

MATINÉE DE JUIN.

Tant pis pour les beaux yeux que le soleil tient clos,
Pour tous les indolents dont la nuit se prolonge:
Ils ne connaîtront pas, si beau que soit leur songe,
Ce spectacle enchanté du matin sur les flots.

Lumière, azur, fraîcheur! la mer est diaprée;
L'aube fleurit au ciel, grand lis épanoui;
La nue a des reflets dont l'œil est réjoui;
Le flot a des senteurs dont l'âme est pénétrée.

Un tumulte joyeux court sur les larges eaux;
Cent barques de pêcheurs, parmi la folle écume,
Vogue allégrement;—d'une dernière brume
Sortent à l'horizon les mats des blancs vaisseaux.

L'un deux arrive à nous, toutes voiles ouvertes;
A sa proue, à ses flancs l'eau bouillonne avec bruit;
Au rayon matinal sa pouline reluit,
Déesse au casque d'or fendant les ondes vertes!

En foule sur le pont, les passagers heureux
Fixent les yeux sur toi, terre longtemps rêvée!
Nous leur donnons du geste un bonjour d'arrivée,
Et le salut ami nous est rendu par eux.

On se hèle, en passant, d'une tartane à l'autre:
—Est-ce toi, Simon-Pierre?—Oui, patron, quel beau temps!
—Holà! hé, les anciens, revenez-vous contents?
Bonne pêche à coup sûr?—Un miracle; et! la vôtre?

Ainsi dans un vent frais, sonore tourbillon,
Retentit par moments leur voix rude et sauvage.
Du milieu de la mer, on entend au rivage
Le clocher du hameau qui soane un carillon.

Vous plaît-il de descendre à ces rochers connus
Que hantent, en été, femmes et brunes filles?
On les voit, près du flot, ramasser des coquilles,
Et, dans leurs jeux, souvent y plonger leurs pieds nus!

Ou bien préférez-vous gagner ce promontoire
Qui garde les débris d'un monument romain,
Ruine dont l'arceau revêtu de carmin,
Sur les soleils couchants forme un arc de victoire?

LE TRAVAIL.

Poète errant au bord de cette mer profonde,
Suspens le pas et vois... vois ce que fait son onde:
En fondant sur la grève elle y prend au hasard
Quelque caillou grossier qui gisait à l'écart,
De silex, de granit quelque rude parcelle,
La détache du sol et l'entraîne après elle,
Et la plonge au milieu des sillons blanchissants.
Puis, sans compter les jours, ni les mois, ni les ans,
Que l'abîme en fureur se soulève ou qu'il dorme,
De cet obscur débris elle épure la forme.
Obstinée à sa tâche ainsi qu'un ciseleur,
Sans cesse elle y revient; à l'égal d'une fleur,
L'arondit, l'amincit, d'un émail la colore,
- La prend et la rejette et la reprend encore,
Jusqu'à ce qu'elle en fasse un de ces fins cailloux,
Bleus, polis, doux à l'œil, au toucher non moins doux,
Que les petits enfants conduits sur le rivage
Cherchent avec l'ardeur naïve de leur âge,
Qu'ils trouvent, ô merveille! et qu'au fond de la main,
A leurs amis jaloux ils montreront demain.

Poète, fais ainsi: choisis quelque pensée
Loin des sentiers battus errante ou délaissée.
D'un art laborieux, qu'un soin toujours nouveau,
De jour, de nuit, longtemps la roule en ton cerveau.
N'épargne au saint travail que soutient l'espérance
Nul effort, nul souci,—pas même la souffrance.
Rêve une autre couleur, cherche un autre contour....
Tu seras trop payé si l'on te doit un jour
Un de ces vers heureux, marqués d'un peu de gloire,
Dont les hommes charmés décorent leur mémoire!

J. AUTRAN.
Poèmes de la Mer.

EDUCATION.

Comptes Rendus de l'Exposition Universelle.

EXPOSITION SCOLAIRE AU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

(Suite.)

IV

Dans les écoles de filles, nous trouvons les mêmes cahiers de devoirs que dans les écoles de garçons, et, pour la forme, nous ferons les mêmes observations : toujours trop de blanc ! C'est surtout aux jeunes filles, ces économes naturels du ménage, qu'il faut inspirer le goût de l'économie. Dans l'étude des cahiers exposés par les jeunes filles, il est une chose qui a éveillé notre attention beaucoup plus que la forme, c'est le fond. Nous avons parcouru la plupart de ces cahiers et nous avons trouvé, dans l'esprit des devoirs, des institutrices qui comprennent admirablement leur mission.

Dans des cahiers de Sissonne, nous voyons des exercices de comptabilité domestique suivis de petits problèmes de même nature ; des narrations sur des sujets de morale, de charité. Un trop grand abus de verbes et d'analyse, mais en revanche des dictées admirables, comme celle *sur les moyens de plaire par les qualités réelles* ! Mais si vous voulez voir une dictée vraiment utile, ouvrez un cahier envoyé par l'école de Château-Gaillard (Ain), et vous lirez ceci : "Tu mettras tes draps en dessous, c'est-à-dire au fond du cuvier ; puis les chemises, puis le linge fin enveloppé dans une serviette, et enfin sur le tout, le gros linge malpropre de la cuisine. Tu verseras doucement de l'eau froide sur les cendres en question jusqu'à ce que le linge soit bien humecté et le cuvier à peu près plein. Cela fait, tu ouvriras la bonde ou le robinet du bas pour retirer l'eau, tu la feras chauffer et tu la verseras tiède sur le cuvier. Enfin, pour finir l'opération, tu chaufferas l'eau jusqu'à l'ébullition. Ce sera l'affaire d'une demi-journée." Et ainsi de suite jusqu'à la fin de l'opération. De telles institutrices comprennent que les jeunes filles qu'elles ont à instruire seront un jour appelées à tenir le ménage d'un honnête ouvrier, et on les élève en conséquence. C'est le meilleur moyen de les maintenir dans les réalités de la vie de famille : c'est une bonne épouse préparée pour l'homme qui travaille de son côté à devenir un citoyen honnête, un père laborieux.

Malheureusement, quand on monte dans des écoles, des pensions d'un ordre plus élevé, on regrette de ne pas y trouver la même sollicitude, le même soin à développer dans l'esprit des jeunes filles cette douce philosophie du foyer que l'on rencontre dans tous les cahiers des écoles populaires. Les demoiselles doivent-elles puiser dans les écoles ces principes faux répandus dans le monde et en vertu desquels une dame *comme il faut* craindrait de se déshonorer si on venait à savoir qu'elle a mis les pieds dans sa cuisine ? Cette espèce de gloire qu'elles mettent à ignorer le prix du pain, qu'elles devraient pourtant connaître, sinon pour elles, du moins pour savoir ce qu'il coûte aux pauvres ? Et dans ces sortes de pensions, les moins riches ne sont pas celles qui affectent le moindre dédain pour les occupations domestiques. Si, au contraire, on s'occupait à glorifier ces principes vrais de la vie réelle, à démontrer aux jeunes filles toute la beauté, tout le mérite de cette autorité domestique qui leur est réservée pour plus tard, lorsqu'elles iraient, par la suite, se heurter contre les idées fausses qui sont répandues dans le monde de nos jours, elles les regarderaient comme autant de préjugés ridicules, et leur esprit, fortement trempé par une saine éducation, loin de se courber devant ces sottes exigences, continuerait à marcher au contraire suivant l'impulsion qu'il aurait reçue dès l'enfance.

L'exposition des dessins provenant des écoles de jeunes filles est assez pauvre, mais on est amplement dédommagé par une autre exposition qui prouve des occupations bien plus utiles : c'est celle des travaux d'aiguille.

En arrivant devant ce grand étalage, où étaient si artistement exposés des produits de toute sorte, nous ne nous arrêtons guère aux batistes surchargées de broderies, aux mille tours de force obtenus par les ressources incroyables du plumetis ; nous cherchions, comme dans les cahiers, la femme de ménage.

— Que cherchez-vous ? nous dit l'institutrice chargée de cette exposition.

— Des reprises, des ravaudages ; en avez-vous ?

— Nous avons tout cela, et, en même temps, elle s'offrit à devenir notre guide pour étudier cette partie importante de l'exposition scolaire. C'est grâce à cet obligeant concours que nous pouvons aujourd'hui procéder avec un certain ordre et faire connaître les différents travaux que renferme cette section.

En commençant par les écoles des campagnes, nous trouvons des

travaux d'aiguille dans lesquels l'utilité et la propreté remplacent complètement le luxe : de la lingerie domestique, des chemises d'homme, de femme, d'enfant, et des petites broderies au crochet. L'école publique de jeunes filles dirigée par Mme Chevreau, religieuse, y est représentée par une layette d'enfant conçue dans le même goût, et enfin les raccommodages de bas, chaussettes, linge, vêtements, y occupent une très-grande place.

Pour rendre ce travail moins aride, les institutrices l'ont élevé à la hauteur d'un art : à part les pièces de couleur qui sont rentrées avec un goût admirable, pour le linge de table elles vont jusqu'à imiter le damassé de la façon la plus heureuse. L'école normale de Rumilly donne un album spécialement consacré aux raccommodages ; c'est un véritable petit chef-d'œuvre que l'on parcourt avec le plus vif intérêt. Les départements de l'Indre-et-Loire, l'Asine, la Haute-Saône sont ceux qui ont fourni le plus à cette exposition. La Meuse et les Vosges ont eu l'heureuse idée d'envoyer des cartons sur lesquels sont disposés divers petits ouvrages où l'on voit la marche et les progrès du travail des jeunes filles, depuis la marque du linge, qui peut être considérée comme le premier mot du métier jusqu'à la fine lingerie, en passant progressivement par le tricot, les raccommodages et le crochet.

La Manche et le Calvados se font surtout remarquer par le nombre et la qualité des objets exposés : ce sont toujours des confections de première utilité, des petits bonnets, des jupons tricotés, des chemises, des camisoles ; pas de luxe et beaucoup de reprises. On peut encore citer, dans le même genre : l'Orne, le Nord et le Maine-et-Loire. On remarque entre autres choses, de l'école publique de Chollet, un petit trousseau de poupée composé de deux chemises, deux pantalons, deux jupons, deux cols, deux tabliers à poches. Tout cela est admirable de bon goût et d'élégante simplicité, et ça été fait par des petites filles de dix à douze ans. Voilà des petites mères qui habilleront bien gentiment leurs enfants quand elles en auront.

On a remarqué de l'arrondissement de Commercy (Meuse) une exposition très-heureuse ; c'est un spécimen de tous les genres de couture : marques, manière d'attacher les boutons, boutonnières, agrafes, le tout réuni sur une petite toile moins grande qu'un mouchoir ordinaire. Ce petit lambeau de toile dit bien des choses, car il représente le grand livre qui renferme toute l'instruction d'une future mère de famille.

Sans se borner à la confection des vêtements, quelques institutrices ont habillé des poupées pour donner plus de relief à leurs travaux. On pouvait voir une fermière de Brayeux, une Viroise et une élève-institutrice en uniforme du cours préparatoire de Coutances. Tout cela est admirablement conçu et bien exécuté. Nous ne saurions adresser les mêmes éloges, par exemple, à l'établissement qui a eu la malheureuse idée d'exhiber une demoiselle ornée d'une robe à queue, coiffure Benoiton et chignon à l'avenant. C'est donner aux jeunes filles un avant-goût un peu prématuré d'un luxe interlope, et nous ne craignons pas de dire que cette belle demoiselle, qui ne serait pas déplacée dans une pièce de M. Sardou, a l'air de se trouver passablement dépaycé au milieu de toutes ces sobres expressions sorties des mains des jeunes filles et qui signifient travail, ordre, économie, sagesse.

En parcourant les divers travaux envoyés par les départements, on remarque, sans effort, que dans ces produits se traduit d'une manière très-appreciable le genre d'industrie qui appartient à chaque pays. Déjà, dans les écoles primaires, on commence à jeter le germe des industries locales ; ce germe se développe avec l'âge : c'est une préparation naturelle aux écoles professionnelles qui sont la conséquence rigoureuse, le complément indispensable de notre enseignement.

Ainsi les Vosges fournissent des cols de dentelle, de très-belles guipures ; le Tarn, l'Aveyron, le Cantal, l'Aube, des tricots ; le Morbihan des tulles brodés ; les écoles de Saint-Germeur, Lorient et Saint-Pierre-les-Calais des découpages de tulles, industrie très-facile pour les enfants parce qu'elle ne les fatigue pas. La Lozère a apporté sa dentelle de laine, le Puy de remarquables guipures, tandis que Mulhouse, un pays industriel, a fourni une abondance de vêtements d'ouvriers, des blouses et des layettes d'indienne. Comme on le voit, la physionomie de chaque pays est reproduite par les objets exposés, et tout cela est fait par des jeunes filles de 8 à 14 ans.

Maintenant si nous sortons des écoles publiques pour pénétrer dans les pensionnats, nous trouverons un tout autre style.

La jeune fille élevée dans les pensionnats n'étant pas appelée à vivre comme celle qui ne peut fréquenter que les écoles publiques, on comprend qu'elle reçoive une instruction différente, que pour les travaux d'aiguille, par exemple, ses doigts soient exercés à des ouvrages plus recherchés, mais encore faut-il qu'il y ait une limite dans ce luxe dont le goût ne se développe que trop facilement chez la jeune femme. Un pensionnat, par exemple, a exposé une chemise de femme brodée par une toute jeune fille de quatorze ans. Certainement, c'est merveilleux comme exécution, mais puisqu'on voulait

exposer des tours de force d'aiguille, pourquoi ne pas exercer ce prodige de broderie sur d'autres objets, une robe de baptême, par exemple? Dans ce cas, ce serait charmant, et nous serions heureux d'admirer, comme tout le monde, cette jeune fille de quatorze ans et sa broderie. Heureusement le pensionnat des dames de Nevers à Excideuil (Dordogne), prouve que toutes les pensions ne se ressemblent pas : loin d'exhiber ce luxe moulain qu'on doit laisser aux modistes en vogue, elles nous donnent une lingerie bien faite, sobre et de très-bon goût.

Les *ouvriers* ont aussi fait des envois très-importants et très-appréciés, mais le mérite ne saurait être le même, puisque ici ces mêmes ouvrages ne sont plus faits par de jeunes élèves, mais par de véritables ouvrières de dix-huit à vingt ans. Il convient de signaler Grey, Sirey, Luxeuil, et en général toute la Haute-Saône, qui occupent une place supérieure dans les travaux d'aiguille. L'école de Gy, notamment, se fait remarquer par ses jupons brodés et ses robes de baptêmes d'un style simple, plein de bon goût, et d'une netteté d'exécution merveilleuse.

V

Maintenant que nous avons vu les produits du travail des écoles primaires de garçons et de filles, nous allons jeter les yeux sur ces petites créatures si intéressantes que l'on prépare à la vie dans des salles d'asile. Nous avons déjà fait connaître un modèle de ces établissements. L'exposition scolaire possède quelques photographies d'intérieur où on voit les enfants pendant leurs exercices enfantins ; rien n'est plus touchant !

Pour connaître à fond les salles d'asile, il faut parcourir les ouvrages de Mme Pape Carpentier et de la sœur Maria de Saint-Vincent de Paul, ces deux livres si belles dans leurs luites, et qui, tout en aimant l'enfance d'une manière différente, l'aiment de si bon cœur.

C'est dans les salles d'asile qu'on emploie la méthode de l'enseignement par l'aspect qu'on ne saurait assez encourager, car c'est celle qui donne les résultats les plus réels et les plus prompts : expliquez à un enfant ce que c'est qu'un martinet, un bilboquet, une tulipe, il ne vous comprendra pas ; montrez-lui ces divers objets, il les connaîtra immédiatement et pour toujours. C'est le système employé dans les salles d'asile où il produit de bons résultats, et il en produirait encore de meilleurs dans les écoles primaires, où on n'a pas encore songé à s'en servir d'une manière générale.

Dans le même ordre que les salles d'asile, nous avons les écoles maternelles et les jardins d'enfants qui s'adressent à une classe plus aisée. On comprend qu'on ne s'y livre pas aux mêmes exercices que dans les salles d'asile, il est mille évolutions qui amusent tant les enfants, à ces chants anodins mais charmants qui développent si heureusement leurs poumons, mais ce sont les mêmes soins qui entourent les enfants, c'est la même sollicitude qui veille sur eux.

Maintenant, si nous passons à leurs produits, il ne faut pas les effrayer par trop de sévérité ; les pauvres enfants ! ils sont si petits ! et cependant, ils peuvent encore vous montrer de si jolies choses ! D'abord, les petits garçons font des dessins en ligne droite très-nettement accusés, et d'autres dessins piqués, d'après la méthode Frabel, qui doivent beaucoup les amuser. Quant aux jeunes filles, elles lacent du papier de différentes couleurs en damiers et une foule d'autres dispositions, et il n'est pas difficile de voir dans ces enluminures primitives le commencement de la tapisserie sur canevas.

Voilà à quoi ces petits cherubins passent leur temps en attendant que le sommeil les prenne, ce qui arrive infailliblement tous les jours. Quand leur tête rose se penche sur le papier, la sœur qui veille sans cesse les prend dans ses bras, les enlève du champ de bataille et va les déposer dans un hamac ou sur un lit de camp ; les deux systèmes sont employés, mais le hamac paraît réunir plus de préférences.

VI

Nous allons quitter les asiles de l'enfance pour pénétrer dans les cours d'adultes, cette institution si utile qui est venue dans ces derniers temps combler une lacune du passé. Il ne suffisait pas de fournir à la génération actuelle et de préparer pour celles qui viendront après elles des moyens d'instruction, il fallait aussi jeter un regard sur ceux qui étaient venus dans des temps moins heureux, alors que l'Etat n'était pas encore à même de leur offrir les mêmes avantages, aller les arrêter, pour ainsi dire, sur la route de la vie où ils étaient déjà lancés, pour compléter autant que possible l'instruction des uns et commencer celle des autres.

Il y a, en effet, parmi ceux qui suivent les cours d'adultes, des élèves qui viennent combler une lacune, d'autres qui viennent continuer une instruction déjà commencée et s'y perfectionner ; de sorte que leurs devoirs offrent un ensemble des plus variés quant à la forme ;

quand au fond, il suffit de parcourir les diéctées pour s'apercevoir qu'ici on s'adresse à des hommes et non à des enfants.

L'instruction professionnelle dans les cours d'adultes occupe déjà une très-grande place, et ce sont les produits de ce genre que nous étudierons de préférence, comme offrant le plus d'intérêt. Il en a été envoyé des quantités : Sedan et Mezières donnent des dessins de machines ; l'école municipale supérieure de Nancy, des dessins de décoration et des paysages au fusain ; mais il convient de citer en première ligne la remarquable exposition de l'école préparatoire à l'enseignement supérieur des sciences de Mulhouse, cours de teinture et d'impression qui se compose de neuf cadres sur lesquels sont représentés des produits admirablement réussis des différentes couleurs de l'industrie.

Sedan a exposé encore des modèles réduits en bois et en plâtre de différentes constructions, escaliers, portes, etc.

L'école de dessin et de sculpture de Grenoble nous transporte dans les beaux-arts. On a pu admirer une marine et un portrait dans le premier genre, et dans les plâtres, on a remarqué de beaux médaillons ; dans tout cela, il est facile de deviner l'artiste à travers les naïvetés de l'élève. L'école gratuite de Poitiers, dont la fondation est due au libéralisme d'un citoyen, a exposé aussi des plâtres et des dessins de décoration qui accusent des tendances très-heureuses.

Enfin nous arrivons aux cours d'adultes de Paris, qui se divisent en deux catégories : ceux qui sont dirigés par des laïques et ceux qui sont confiés à des congréganistes.

Parmi les laïques, nous avons MM. Levasseur et Lequin, cours subventionnés, le premier pour les études d'après nature et les académiques, l'autre pour la sculpture et le modelage. Puis viennent les cours de M. Trouvé, dont on voit un moulage de cheminée pour salle à manger, admirable comme originalité ; celui de Levasseur pour les lavis de mémoire, et Aumont pour le dessin industriel, dont les élèves ont produit de ces fleurs colorées qui constituent le type de l'école lyonnaise illustrée par Saint-Jean.

Nous avons trois cours d'adultes principaux dirigés par des congréganistes : le frère Arcadien pour le dessin de bijouterie, cet art industriel essentiellement parisien, dont nous avons des spécimens où se révèle toute la noblesse du caractère antique, heureusement combinée avec le bon goût moderne ; le frère Baudine pour les machines et les études de tête, et enfin le frère Athanase pour les fleurs et l'ornementation en général.

Nous terminerons en jetant un regard sur les cours d'adultes, femmes, qui se trouvent au nombre de trois principaux : celui de Mlle Hautier, pour les dessins et moulages, et Mlles Denier et Killer, où l'on forme de véritables artistes en fleurs pour décoration de porcelaines et d'éventails. Les résultats les plus brillants sont obtenus, sans contredit, par l'établissement de la rue de Turenne, dirigé par Mme Marchef-Girard pour la gravure sur bois : les gravures exécutées par les élèves qui se trouvaient à l'exposition rappellent le plus beau temps de ce genre charmant qui semblait avoir disparu avec son époque, et que Mme Marchef fait revivre avec toute sa grâce et ses difficultés charmantes.

VII

Maintenant que nous avons passé en revue notre enseignement primaire, il est facile de voir au juste quelle est sa situation. Dans cette exposition, si nous avons trouvé la preuve que cet enseignement n'est pas encore à la hauteur de toutes les autres instructions qui donnent à la France une si grande vitalité, nous avons eu du moins la consolation de constater des progrès qui attestent un élan très-caractéristique.

La meilleure manière de servir son pays consiste, selon nous, à se tenir sur ses qualités et à ouvrir tous les yeux sur ses défauts, et notre défaut à nous, c'est ce sentiment d'orgueil national qui nous porte à nous croire en toutes choses les premiers parmi les premiers. Le monde entier rend justice à notre enseignement supérieur ; mais ne nous dissimulons pas que notre enseignement primaire était loin de se trouver en rapport avec notre caractère, nos mœurs, notre position politique. Peut-on admettre qu'un Français ne sache pas lire ? Et pourtant la lecture et l'écriture ne sont que des moyens très-élémentaires d'instruction.

Nous avons remarqué avec joie, dans le matériel d'enseignement exposé au ministère, un grand nombre de sujets en pâte de carton, d'après le procédé du docteur Auzoux, pour expliquer l'anatomie des animaux et des végétaux, la première science qu'on doit inculquer aux enfants ; à côté se trouvaient de petits appareils de physique qui représentent les phénomènes les plus usuels de l'électricité et de la vapeur, et enfin l'exposition de minéralogie, de géologie, et un petit laboratoire très-complet de chimie du docteur Rousseau, avec tous les produits chimiques obtenus. Il faudrait que chaque école fût maîtresse de ces différentes choses et de bien d'autres encore ; mais on pour-

serait de grands cris si l'on proposait d'en faire la dépense, et pourtant nous connaissons des pays, bien plus pauvres que nous, qui ont pourvu leurs écoles de ces éléments si utiles d'instruction.

Le progrès est dans la nature et tous les peuples le subissent à leur insu, de sorte que le semblant d'instruction que l'on donnait jusqu'à présent aux classes pauvres devient insuffisant. Il faut donner une porte plus grande à notre enseignement primaire, et pour cela nous devons abandonner cette vieille méthode qui consistait à s'adresser presque exclusivement à la partie abstraite de l'élève, à la mémoire, pour attaquer l'ensemble de ses facultés intellectuelles et les développer par l'étude des choses essentiellement utiles; il faut, en un mot, abandonner la routine. Or, on n'arrivera à ce résultat que quand on aura compris qu'un instituteur communal doit, tout en restant modeste et simple, être un personnage. C'est lui qui doit faire rayonner la vérité sur toutes choses dans les campagnes, où les populations se consomment dans les préjugés et l'ignorance; il faut pour cela exiger de ces instituteurs communaux de solides connaissances théoriques et pratiques; il faut aussi leur faire une position matérielle qui soit en rapport avec l'utilité de leurs fonctions.

Quelques instituteurs n'ont pas attendu cette utile réforme pour prouver par quelques essais laborieux tout le bien qu'ils pouvaient faire dans les campagnes.

Cinq instituteurs de l'Yonne se sont réunis pour dresser la carte agronomique de leurs communes avec tout les détails historiques, statistiques, géologiques. Si tous les instituteurs étaient à même de suivre un si bel exemple, on aurait avant peu, et à peu de frais, un travail utile, intéressant, instructif, qui permettrait de connaître dans tous ses détails la constitution de toutes les parties de notre territoire.

Dans un autre genre, nous trouvons un instituteur de Romorantin qui a essayé d'acclimater la sériciculture en Sologne, pays dont le climat se prête très-convenablement à l'éducation des vers à soie. Il a apporté au ministère le résultat de sa première expérience: des cocons blancs, des cocons jaunes, ainsi que des échantillons de soie obtenus en 1867, et, quoique un peu tardive, cette exposition n'en a pas moins produit un très-heureux effet.

Si nous admettons qu'aujourd'hui la lecture et l'écriture, qui ont lieu d'être regardées comme constituant pour le peuple une instruction suffisante, ne constituent au contraire que des moyens rigoureusement élémentaires, les jeunes gens des campagnes et ceux qui sont destinés à vivre dans les villes devant passer leur vie au milieu d'occupations différentes, l'instruction qu'on leur donne ne doit pas être la même. Nous avons donc examiné avec soin l'exposition des écoles de campagne pour voir si nous trouverions, dans l'esprit des devoirs, des applications particulières, des notions d'agriculture, par exemple. Il y a eu quelques tentatives dans ce genre; nous devons citer M. Jannard, instituteur à Sourdon (Seine-et-Marne), qui essaye, une fois par semaine, de donner des sujets d'agriculture.

La science ne s'invente pas, et il en est de même des institutions. Quand les pays qui nous ont devancés dans l'enseignement primaire ont voulu créer cet enseignement, ils ont envoyé chez les différentes nations qui avaient la réputation de bien enseigner des hommes capables de tout observer; ils ont pris à ces nations ce qu'elles avaient de meilleur, en modifiant ce qui ne s'adaptait pas exactement à leurs mœurs, et c'est de cette manière qu'ils sont parvenus en peu de temps et avec de faibles moyens à organiser un enseignement primaire véritablement national, quoique les principaux éléments en eussent été pris à l'étranger.

On fait tous les jours des emprunts à la France; pourquoi la France ne prendrait-elle pas aussi chez ses voisins les bonnes choses qu'ils ont et que nous n'avons pas? Au lieu de passer des années à tâtonner, à démolir une chose pour en expérimenter une autre qui ne vaudra guère mieux, on arriverait du premier coup au résultat que l'on cherche, et il y aurait économie de temps et de fonds.

Pour l'enseignement rural, par exemple, qui nous préoccupe, car il est de la plus haute importance, voici ce qui se passe à deux pas de nous, en Suède. La commune met à la disposition des écoles un terrain dont une partie devient la propriété provisoire de l'instituteur, tandis que l'autre sert d'école d'agriculture. Pourquoi, sur nos 38,000 écoles primaires, y en a-t-il 27,000 seulement pourvues d'un jardin souvent insuffisant? Il faut organiser l'enseignement horticole pratique. Nous ne manquons pas de biens communaux en France qui sont négligés et qui trouveraient de cette manière une très-heureuse application.

On ne saurait assez insister pour éveiller la sollicitude de tout le monde sur l'enseignement primaire dans les campagnes, dont la négligence engendre une plaie très-dangereuse et capable de ruiner en peu de temps les Etats les plus forts. Aujourd'hui, l'homme, quelle que soit sa condition, n'accepte plus les fonctions de la machine. Il se passionne pour tout travail qui sollicite son intelligence; tout métier qui ne lui demande que l'application de sa force lui répugne.

Jusqu'à présent, on n'a fait de l'agriculture que machinalement; les premiers éléments de cette science, la plus noble, la plus belle et la plus généralement nécessaire, sont ignorés de ceux qui la pratiquent. Combien avez-vous de laboureurs qui se doutent qu'en retournant la terre avec la charrue ils la disposent à s'enrichir des substances nutritives répandues dans l'air? Ils répètent avec généralement ce vieux proverbe: "Un bon labour vaut de l'engrais." Mais savent-ils pourquoi? Aussi se dégoûtent-ils de leur métier, parce qu'ils ne le font que machinalement. Qu'ils le fassent avec intelligence, et en eux s'éveillera la passion de l'agriculture; ils ne désertent plus la charrue, qui aura pour eux des attraits jusqu'alors inconnus, et on aura trouvé le meilleur moyen d'arrêter l'émigration des habitants de la campagne.

JULES NOUGARET.

Moniteur.

P E D A G O G I E .

L'éducation s'adresse au corps et à l'esprit.

Nous avons déjà dit que l'éducation adresse nécessairement ses effets au corps et à l'esprit en même temps, et nous avons ajouté qu'elle peut s'attacher plus particulièrement à développer l'un que l'autre. Celle qui s'étudie principalement à former le corps, produit des hommes robustes, mais non des esprits étendus, élevés. Il faut une certaine délicatesse d'organes pour l'acquisition des idées délicates, qui sont les principaux éléments des pensées ingénieuses et étendues. Or, les organes des sens ne peuvent acquérir de la délicatesse que par un emploi modéré des forces générales du corps; l'exercice violent et répété de ces forces générales augmente l'énergie du système musculaire, en habituant la plus grande quantité du fluide sensible à se porter vers les différentes parties de ce système; ce qui fait que les organes des sens en reçoivent relativement une petite quantité. Ainsi un homme formé de bonne heure à des exercices violents et soutenus, pourra devenir un athlète, mais non un artiste, un homme de goût, un homme à grandes et nombreuses pensées. D'un autre côté, si, dès l'enfance, le corps est habituellement en repos, si l'intelligence est presque uniquement exercée, la puissance vitale s'affaiblit bientôt dans l'ensemble de l'économie, et l'intelligence elle-même perd les moyens de s'étendre et de se fortifier. Ainsi, il faut, autant qu'il est possible, unir ensemble l'exercice du corps et l'exercice de la pensée, sans excès ni de part ni d'autre, employer souvent l'exercice du corps au délassement absolu de la pensée, souvent aussi faire servir l'exercice du corps à l'acquisition de nouvelles idées.

Tels sont les principes généraux que je crois pouvoir présenter sur l'éducation. Mais ces principes sont susceptibles d'une grande diversité d'applications particulières. Nous l'avons dit, la même éducation ne saurait convenir à tous les enfants. Je crois aussi pouvoir donner, de la meilleure éducation, la définition suivante: c'est l'art de tirer le meilleur parti de l'organisation d'un enfant, et de son caractère, en se bornant à lui demander ce que cette organisation indique, sans aller au-delà.

L'éducation est loin d'avoir pour but, comme on l'a pensé quelquefois, de réformer le caractère; l'entreprise d'en corriger les prétendus défauts est téméraire, on ce qu'elle ne peut réussir; et fustige, on ce qu'elle substitue des défauts réels aux qualités avantageuses qui dépendent de ce caractère même, et qu'elle étouffe dès leur naissance.

Divisons, pour nous faire entendre, les caractères des enfants en deux classes générales: les caractères vifs, et les caractères tranquilles.

Il y a malheureusement des moyens de réprimer la vivacité des enfants du premier caractère; la terreur, les châtimens, la contrainte, en les rendant les plus malheureux des êtres, les réduisent à une stupeur forcée, qui gêne leur développement, et les empêche d'atteindre le degré de force corporelle et intellectuelle dont ils étaient primitivement susceptibles. L'enfant, traité

de cette manière, n'a pas pris une organisation essentiellement différente de celle qu'il avait reçue dans le sein de sa mère ; mais il a été considérablement altéré ; il a beaucoup perdu, sans rien gagner. Il fallait donner de l'emploi à la vivacité de son corps et de son esprit, par des occupations convenables à l'un et à l'autre ; et le choix de ces occupations était facile ; après avoir essayé toutes celles que l'on pouvait présumer convenables, il fallait s'arrêter principalement à celles que l'enfant avait suivies avec plus de succès ; il n'y avait pas d'indice plus assuré ; il était donné par l'organisation même.

Les enfants d'un caractère vif peuvent être réprimés, comme nous venons de le dire ; mais les enfants d'un caractère tranquille ne peuvent être animés au-delà de leur disposition naturelle. Il faudrait pour y réussir, échauffer leur régime, et ce moyen serait malheureux, en ce qu'il n'aurait qu'une influence passagère, bientôt suivie d'une augmentation d'affaiblissement et de lenteur. Si l'on se borne à les exciter, à aiguillonner sans cesse leur indolence, on se tourmentera beaucoup, et on les rendra malheureux sans fruit. S'ils ont reçu, de la nature, certains défauts naturels, tels que la maladresse, on tentera vainement de les en délivrer, on les rebuitera ; on se rebuitera soi-même en voyant sans succès toutes les exhortations, toutes les réprimandes que l'on ne cessera de faire ; de part et d'autre, l'affection se perdra ; tandis que, si l'on avait pris son parti sur un inconvénient qui ne peut même être affaibli par les soins de l'homme, si l'on avait observé que l'organisation même qui est la source de cette maladresse incommode, est en même temps la source de certains avantages de caractère, tels que la bonté, la générosité, qu'il est très-doux de trouver dans un enfant, on aurait développé, fortifié ces qualités heureuses ; l'enfant, touché d'être traité avec indulgence, se serait préparé à une indulgence semblable pour les défauts et même les injustices dont il aurait souffert ; de part et d'autre, il y aurait eu plus de confiance, d'affection et de bonheur.

Tous les enfants d'un caractère tranquille ne sont point, à beaucoup près, dépourvus des moyens de recevoir une éducation étendue. On en voit souvent dont le système musculaire manque jusques à un certain point de vivacité et d'énergie, mais dont les organes des sens, surtout ceux de la vue et de l'ouïe, sont très-déliés, qui reçoivent beaucoup d'idées, et les combinent très-avantageusement. C'est même fréquemment le travail de composition intérieure entre leurs idées qui augmentent et prolonge la lenteur de leurs mouvements extérieurs ; ils sont distraits de l'exercice du corps par l'exercice qui se fait dans leur pensée ; un objet inattendu qui se présente à leurs regards, ou qui se fait entendre, appelle vers l'âme une très-grande quantité de fluide sensible ; il faut que les jambes, les bras, tout le corps, demeurent immobiles.

C'est donc prévenir un ouvrage, quelquefois très-important, qui se fait dans le centre sensible des enfants de ce caractère, que d'exciter habituellement leurs mouvements extérieurs ; leurs membres n'en deviennent pas plus agiles ; la vivacité facile, qu'on les contraint d'avoir, ne se maintient pas ; au contraire, elle augmente l'indolence pour le moment qui doit suivre ; et, en attendant, elle a employé un temps et des principes d'action qui, laissés à la disposition du centre sensible, comme le voulait la nature eussent rapporté, à l'intelligence, des idées ou des pensées qui auraient contribué à son accroissement.

Les enfants de ce caractère doivent être principalement appliqués à l'étude des sciences, et généralement exercés à tout ce qui demande du raisonnement et de la méditation ; ils ont, par anticipation, dans l'esprit, le genre d'expansion qui appartient à l'âge mûr. Jamais peut-être leur imagination ne sera bien vive, bien féconde ; il n'est pas rare cependant de les voir organisés pour quelqu'un des beaux-arts, pour la musique par exemple, qui demande surtout que l'organe de l'ouïe soit d'une sensibilité délicate.

Mais, en les appliquant même à l'étude des sciences, il ne faut point les presser ; il faut quelquefois les laisser à eux-mêmes, avec les idées qu'on leur a déjà données, ou les livres qui peu-

vent fournir à leur instruction ; ce n'est pas toujours en faisant l'ouvrage qui leur a été taxé qu'ils s'instruisent le plus ; c'est, le plus souvent, en combinant dans le silence, dans la retraite, et sans y songer, les idées qu'ils ont acquises ; ils sont bien loin alors de perdre leur temps ; ils l'emploient, au contraire, plus utilement que s'ils étudiaient une chose nouvelle ; ils fixent, en eux-mêmes, les choses qu'ils ont apprises ; ils les mettent en œuvre. Il faut toujours se rappeler, en élevant les enfants, que la nature fait beaucoup sans que l'instituteur s'en mêle, que l'instituteur ne peut absolument rien sans la nature, que l'enfant perd beaucoup de sa valeur primitive lorsque son éducation est en sens contraire de sa nature, et que tout l'esprit de l'éducation parfaite se réduit à l'exercice le plus convenable des moyens naturels. Il suit de là que si l'esprit de l'enfant est de nature à faire beaucoup, lorsqu'il est seul, et en commerce avec lui-même, il faut le diriger, lui fournir des matériaux de pensées, et le laisser beaucoup faire.

Le genre d'esprit d'un enfant me semble pouvoir être aisément observé et connu. On n'a qu'à le suivre dans le choix de ses amusements, et voir quel est le genre d'intérêt qu'il y apporte. L'enfant qui choisit, de préférence, les jeux où il faut beaucoup d'activité, beaucoup de mouvement, et qui se plaît au même jeu longtemps de suite, est un enfant très-vif, qui aura de la chaleur, et de la force dans le caractère. Si, de plus, il montre et du goût et de la constance pour les jeux qui demandent, à l'esprit, de la sagacité et des combinaisons ; s'il se montre supérieur en y jouant, et s'il est flatté de ses avantages ; si, délaissant quelquefois tous ses jeux, et prenant une sorte de maturité aimable, sans ostentation, sans pédanterie, il manifeste un vif attrait pour des choses qui, même à un âge plus avancé, seront dignes de l'intéresser, si par exemple, il a pour ainsi dire, des crises de lecture, pendant lesquelles de bons livres l'absorbent et le passionnent ; s'il dévore alors toutes sortes de livres, même ceux qui semblent au-dessus de sa portée ; enfin, s'il sait déjà causer avec les grandes personnes ; s'il se plaît vivement dans la société de celles qui ont, pour lui, cette complaisance ; s'il les aime avec tendresse, on peut attendre, d'un tel enfant, des dispositions très-heureuses et presque universelles.

Celui dont les goûts se décident uniquement pour les jeux où il faut que le corps soit très-actif, et où l'esprit n'a rien à faire, qui de plus éprouve, d'un instant à l'autre, le besoin de varier ses jeux, celui-là sera incapable de réussir dans les sciences ; il aura une imagination vive, mais incohérente ; il ne sera point compositeur dans les beaux-arts ; mais il pourra exécuter les compositions d'autrui d'une manière brillante, supérieure même à celle de l'auteur ; il pourra, en général, se signaler dans les exercices du corps, et dans la pratique des arts mécaniques.

L'enfant d'un troisième caractère sera celui qui préférera les jeux paisibles aux jeux bruyants, qui aimera mieux jouer assis que debout, et qui demeurera longtemps de suite occupé de ces jeux paisibles. C'est l'enfant dont nous avons déjà parlé, cet enfant d'un caractère tranquille, mais non insensible, destiné principalement à l'étude des sciences, appelé par sa nature à remplir un jour, très-convenablement, les fonctions sédentaires, celles de magistrat, par exemple, ou d'homme d'affaires.

Enfin, un quatrième caractère sera celui des enfants qui ne témoignent de vive inclination pour aucun jeu, et qui sont bientôt fatigués du jeu quelconque auquel ils se livrent avec indolence. Ces enfants seront sans esprit, sans chaleur, sans passions ; il ne faudra leur demander, un jour, que de la bonté de la simplicité, et ne leur confier que des emplois où il ne faudra pas autre chose. Leur corps deviendra ordinairement plus massif que robuste.

Au reste, les indications que je viens de donner, sur les divers caractères des enfants, ne sauraient avoir une précision parfaite ; l'organisation des enfants change quelquefois pendant le cours même de leur enfance. On en a vu qui, à la suite de certaines maladies, telle que la petite vérole, montraient une augmentation de vivacité, de sensibilité et d'intelligence. L'expérience de leur

progrès, dans les diverses occupations qu'on leur donne, est la seule indication certaine de leurs dispositions naturelles.

H. AZAIS,
Journal d'Education de Bordeaux.

De l'Art d'enseigner à lire.

L'art d'enseigner à lire aux jeunes enfants est un art très-difficile et encore peu connu en France. Toutes les personnes de bonne foi qui s'en sont occupées avec réflexion, soit dans une école, soit en famille, ne manqueront pas de l'attester comme nous.

Nous croyons donc rendre un véritable service en publiant pour la dix-neuvième fois, avec tous les détails désirables, les moyens qui nous ont fait réussir dans cet enseignement depuis bientôt quarante-huit ans. Il est à craindre même que nous ne soyons un peu verbeux par le vif désir que nous avons d'être bien compris. Les mères de famille nous le pardonneront en faveur du motif, et elles auront la bonté de lire attentivement ce que nous écrivons pour elles.

Nous devons le dire, parce que telle est notre conviction, les personnes qui voudront se servir avec fruit de ce livre feront très-bien d'oublier tout ce qu'elles peuvent avoir retenu de la manière dont elles ont appris à lire. Elles devront oublier jusqu'à l'ancien nom des consonnes pour adopter le nouveau, que nous leur recommandons avec les instances les plus pressantes.

Quand nous disons le nom nouveau, il est juste d'annoncer qu'il s'agit du nom proposé par Messieurs de Port-Royal, il y a plus de cent cinquante ans. Ce fait prouve combien il est difficile de faire adopter les choses les plus simples, les plus raisonnables.

Cependant depuis longtemps les dictionnaires donnent l'ancienne et la nouvelle épellation des lettres.

Au lieu d'épeler toutes les lettres, ou de ne pas épeler du tout, comme le conseiller de bonne foi des savants qui n'ont probablement jamais enseigné à lire, il faudra que les personnes jalouses de réussir avec notre méthode fassent décomposer et recomposer les syllabes et les mots comme nous l'indiquerons soigneusement à chaque leçon; le succès de leurs soins et le développement plus rapide et plus réel de l'intelligence des élèves en dépendent.

Les procédés de lecture sont des instruments que l'on met à la disposition des enfants. Si ces instruments sont logiques ou réguliers, les enfants s'accoutumeront à voir et à faire toutes choses d'une manière logique ou régulière. Les enfants ont plus de logique qu'on ne pense, ou plutôt leur intelligence n'a pour guide que la logique, c'est-à-dire la raison naturelle, parce que la raison chez eux n'est pas encore faussée par la routine ou par les préjugés.

Parlons d'abord du nom des lettres, de l'ancien nom surtout. Le nom de chaque voyelle n'est guère autre chose que l'émission de la voyelle selon sa valeur réelle pour l'oreille.

Il y a des consonnes dont le nom ancien est formé d'une seule syllabe; tel est le nom des lettres *b, d, t, v*, que l'on prononce *bé, dé, té, vé*, etc.

Il y a des consonnes dont l'ancien nom est composé de deux syllabes: tel est le nom des lettres *f, l, m, n, r, s, z*, etc., que l'on prononce *effe, elle, emme, enne, erre, esse, ice*, etc.

Les noms des consonnes formés d'une seule syllabe commencent tous par l'effet réel de la consonne, tel qu'on l'entend dans chaque syllabe où cette lettre figure:

bu, ub, di, id, to, ot, etc.

En effet, prononcez ces dernières syllabes et consultez chaque fois votre oreille; qu'entendez-vous? Deux choses: la consonne et la voyelle, ou la voyelle et la consonne.

Dans les noms anciens des consonnes qui ont deux syllabes, comme *effe, elle, emme, enne, erre, esse, ice*, la première partie ou la première syllabe de ces noms est formée d'une voyelle que l'on n'entend plus en prononçant des syllabes dans lesquelles

figurent ces consonnes, comme *fa, la, ma, na, ra, sa, xa, af, al, ar, az*, etc. Dans toutes ces syllabes on n'entend que la seconde partie du nom des consonnes. Or c'est la seconde partie de ces noms qui indique l'effet de la consonne, et cette seconde partie de l'ancien nom forme précisément le nom nouveau que nous recommandons. Pourquoi embarrasser le nom de ces consonnes d'une voyelle initiale qui disparaît dans l'application? Le nom des consonnes doit, autant que possible, se rapprocher de l'effet qu'elles produisent, afin de le rappeler au besoin.

Quand vous aurez dit à un enfant que les lettres *b, a* font *ba*, que les lettres *d, a* font *da*, il en cherchera la raison, et il découvrira bientôt que les deux lettres se font entendre dans la syllabe, et que l'ordre dans lequel elles sont placées est conservé et indiqué par la prononciation même.

Examinez attentivement la prononciation de la syllabe *ba*; ne semble-t-il point que le *b* pousse *a*, *ba*?

Examinez aussi la préparation de l'organe quand vous voulez prononcer *ba*; les deux lettres n'y sont-elles pas indiquées successivement?

Aussi que fait un enfant quand vous lui présentez à lire des syllabes comme celles que nous avons citées? Il les décompose, il les épelle enfin pour apprécier le résultat de la combinaison des lettres dont elles sont formées.

Il est évident que, pour lire une syllabe qui commence par une consonne, l'élève a deux opérations à faire: 1^o reconnaître les lettres, travail de mémoire; 2^o juger le résultat de leur combinaison, travail d'intelligence.

Sachons bien qu'un élève n'avance dans la lecture élémentaire qu'en devenant habile à faire ces deux opérations. Est-il rien de mieux que de les lui faire faire tout haut pour le guider d'abord et le reprendre ensuite au besoin? Or, décomposer les syllabes que nous venons de voir, c'est épeler dans le sens rigoureux du mot, et pour les syllabes de ce genre nous admettons l'épellation.

Eh bien! comme les enfants raisonnent juste quand on ne leur a pas appris à déraisonner, si vous les obligez à nommer les consonnes par leur ancien nom, en épelant les syllabes *fa, la, ma, na, ra, sa*, etc., ils diront, soyez-en bien sûr: *effe, a*; *effa*; *elle, a*; *ella*; *emme, a*, *emma*; *enne, a*, *enna*; *erre, a*, *erra*; *esse, a*, *essa*, etc.

La logique le veut impérieusement ainsi, et la logique ne manque jamais de se faire entendre, même dans les petites écoles, jusqu'au moment où l'on étouffe sa voix, presque toujours avec humeur et trop souvent avec des coups.

L'ancien nom des consonnes est donc condamné par le bon sens, et le nouveau nom doit être seul employé dans l'étude de la lecture.

Nous indiquons le nom des lettres à mesure que l'enfant les étudie.

Mais de ce que nous avons prononcé le mot *épellation* il ne faut pas inférer de là que nous recommandons l'épellation par lettres, telle qu'on la pratique généralement. On va voir que nous aurions grand tort.

Quand on a dit à un enfant que les lettres *t, a* font *ta*, si on lui fait épeler toutes les lettres des syllabes *tai, tau*, il dira indubitablement *t, a, i, ta-i, t, a, u, ta-u*.

Que l'enfant, qui sait que les lettres *p, a* font *pa*, que les lettres *p, o* font *po*, ait à épeler toutes les lettres des syllabes *pan, pon*, il dira certainement *p, a, n, pa-ne ou pa-enne*; *p, o, n, po-ne ou po-enne*, selon l'appellation adoptée.

Comment faut-il donc faire si une décomposition est nécessaire? Le voici.

Enseignez à l'élève que les lettres *a, i*, réunies ainsi, *ai*, se prononcent *é* et qu'on ne doit point les séparer; que les lettres *a, u*, réunies ainsi, *au*, se prononcent *o*, et qu'on ne doit point les séparer non plus. Alors, pour décomposer la syllabe *tai*, l'élève dira *t, é, tai*; pour décomposer la syllabe *tau*, l'élève dira *t, ô, tau*.

Cette épellation ou plutôt cette décomposition et cette recomposition de la syllabe sont conformes aux faits tels que l'oreille les perçoit: dans *tai*, vous entendez *t, é*; dans *tau*, vous entendez *t, ô*.

Enseignez à l'élève que les lettres *a, n*, réunies ainsi, *an*, se prononcent ensemble *an* et qu'on ne les sépare point; que les lettres *o, n*, réunies ainsi, *on*, se prononcent ensemble *on* et qu'on ne les sépare pas non plus. Alors pour décomposer la syllabe *pan*, l'élève dira *p, an, pan*; pour décomposer la syllabe *pon*, l'élève dira, *p, on, pon*.

Cette décomposition et cette recombinaison sont encore conformes aux faits tels que l'oreille les perçoit: dans *pan*, vous entendez *p, an*; dans *pon* vous entendez *p, on*.

Toutes les décompositions et recombinaisons que nous conseillons dans ce livre sont aussi logiques que celles-là.

La lecture élémentaire présente cinq ordres de difficultés.

Le premier ordre de ces difficultés est dans la distinction des caractères ou lettres qui représentent la parole.

La mémoire des formes étant principalement intéressée ici, c'est aux yeux de vaincre ces difficultés.

Les exercices doivent donc obliger l'élève à rapprocher les formes des lettres, à les comparer entre elles.

Le deuxième ordre de difficultés est dans la lecture de la syllabe isolée.

Ces difficultés comprennent tout le syllabaire; elles sont d'autant plus grandes que l'usage a considéré dans notre langue plusieurs manières d'écrire le même son, la même articulation.

On verra que nous avons gradué sagement les difficultés du syllabaire, et que nous indiquons les moyens de les vaincre sans trop de peine.

Distinguer les syllabes dans les mots, voilà le troisième ordre de difficultés.

Si l'on divise les mots en syllabes, ou plutôt si l'on sépare les syllabes par des espaces en blanc ou par des tirets, la lecture des mots ainsi préparés ne laisse aucun nouveau travail pour l'élève, et les difficultés ne sont qu'évadées.

Ici se présente une question importante.

Après les syllabes, doit-on offrir aux élèves des mots isolés ou des phrases à lire?

Il ne faut pas une grande expérience pour se convaincre qu'un enfant ne peut pas, au début, embrasser ni même saisir le sens de la moindre phrase, à moins d'y passer un temps que l'on doit mieux employer en l'exerçant sur les premiers ordres de difficultés. Il serait donc à peu près indifférent de lui présenter des phrases ou des mots isolés; mais, les mots isolés permettant de répéter plus souvent les derniers faits étudiés, nous devons les préférer aux phrases.

Le quatrième ordre de difficultés réside dans la lecture des mots isolés à la première vue.

Ces difficultés se compliquent de la composition des syllabes et du nombre de syllabes des mots.

Mais que faut-il faire pour lire un mot?

Il faut: 1° distinguer l'une après l'autre les syllabes qui composent le mot; 2° les analyser successivement; 3° faire la synthèse de chacune immédiatement après l'analyse; 4° s'en rappeler la suite pour les dire rapidement dans l'ordre, où elles sont placées.

On ne peut faire autrement. Si vous en doutez, observez ce que vous faites quand vous rencontrez un mot un peu long que vous n'avez jamais lu.

Cet ordre de difficultés renferme donc, de plus que le troisième, l'obligation de se rappeler la suite des syllabes des mots qu'on analyse. Ce n'est au fond qu'une difficulté de mémoire, et cette difficulté explique pourquoi l'on répète les premières syllabes des mots à mesure qu'on épelle ou décompose les suivantes, jusqu'à la dernière.

Voilà comment un examen approfondi nous a fait revenir à l'épellation ou décomposition répétée des mots, qui exerce les enfants sur les quatre premiers ordres de difficultés à la fois.

Ceci explique aussi pourquoi les enfants qui apprennent par la méthode sans épellation sont généralement si longtemps pour arriver à la lecture courante.

Ce n'est qu'après avoir remarqué et déploré ce retard que

nous en avons cherché la cause dans l'analyse des difficultés de cette étude.

Le cinquième ordre de difficultés est dans la lecture des phrases.

C'est ici que la gradation est difficile et peu connue.

Ces difficultés sont compliquées par la composition des syllabes, par le nombre de syllabes des mots, par la construction et par le nombre des membres de la phrase, et enfin par le travail que doit faire l'esprit de l'élève pour en comprendre le sens.

Cette complication de difficultés ne nous a pas échappé un seul moment dans la composition de nos "Lectures graduées," qui sont la suite inséparable de la Citologie.

Quand faut-il enseigner à écrire aux jeunes enfants?

Nous recommandons très expressément d'enseigner à écrire aux jeunes enfants en même temps qu'à lire. Loïn de se nuire, ces deux études pourraient au besoin s'entraider.

Quoique très-petite, la main d'un jeune enfant peut fort bien tenir une plume, ou plutôt un crayon, car nous conseillons l'ardoise pour commencer, ou tout au moins le crayon à la mine de plomb, si l'on veut écrire sur le papier dès le début.

D'ailleurs l'écriture est un moyen de varier les occupations d'un enfant, et, sous ce point de vue seulement, elle aurait encore son importance. La leçon d'écriture, comme toutes les leçons que l'on donne aux jeunes enfants, doit être courte, très-courte, surtout si l'enfant s'y ennue. Un changement d'exercice est le plus souvent un délassement suffisant.

Nous n'enseignons que l'écriture moyenne, et nous désirons voir bannir la grosse écriture de toutes les écoles. Nous présentons de bonnes raisons, ce nous semble, à l'appui de notre opinion: 1° la grosse écriture est plus difficile que la moyenne, surtout pour un jeune enfant; 2° la grosse écriture n'est jamais employée dans l'usage ordinaire de la vie. Or pourquoi enseigner une chose difficile dont on ne doit point se servir? Que l'on ne dise point que la grosse délie, forme la main! Il est plus vrai de dire qu'elle la déforme. On peut très-bien délier la main d'un jeune enfant avec la moyenne ou avec les majuscules.

Les Allemands n'écrivent jamais en gros, ni même en moyen, et ils ont généralement une belle écriture. Il est vrai qu'ils n'apprennent qu'un seul genre d'écriture et une seule forme pour chaque lettre. Il ne tient qu'à nous d'en faire autant.

Quand un enfant peut-il commencer avec fruit l'étude de l'orthographe absolue ou d'usage, et comment doit-il faire cette étude?

Le langage parlé étant composé de sons et d'articulations, et l'écriture représentant le langage à l'aide de signes ou lettres affectées à chaque son et à chaque articulation, pour écrire un mot prononcé ou dicté il faut donc: 1° examiner de quels sons et de quelles articulations il est composé pour l'oreille, et 2° chercher le signe qui doit reproduire aux yeux chaque son et chaque articulation.

Il y a donc ici deux opérations distinctes: l'une, qui consiste à dire de quels sons et de quelles articulations un mot est composé pour l'oreille, est un travail de l'intelligence par l'ouïe; l'autre, qui consiste à trouver le signe qui doit représenter chaque son et chaque articulation, est un travail de la mémoire par la vue.

Mais que fait l'homme instruit lorsqu'il doit écrire un mot qu'il n'a jamais vu? Il demande comment on l'écrit, ou bien il consulte son dictionnaire. Or le commençant, le jeune enfant, est pour tous les mots dans l'embarras de cet homme instruit. Ainsi pour apprendre à écrire les mots il faut d'abord les voir bien écrits et observer avec soin tout ce que l'orthographe de chacun présente de particulier. Il faut donc savoir lire et écrire avant de commencer l'étude de l'orthographe.

II. A. DUPONT,
La Citologie.

BIOGRAPHIE.

BERNARD OVERBERG.

(Suite.)

(7 février 1790.) " Tu m'apprends, ô mon Dieu, à reconnaître de plus en plus par ma propre expérience, que de moi-même je ne peux rien. Quand je crains que l'enseignement dont tu m'as chargé ne réussisse pas, il réussit à mon grand étonnement, et le contraire arrive lorsque je compte sur le succès. N'est-ce pas là un avertissement de ne me point fier à mes forces, mais seulement à ta grâce ? Aide-moi donc à le mettre en pratique. Tu m'accordes tant de faveurs, ô mon Dieu ! Aujourd'hui encore je l'ai remarqué, chaque fois que je dois faire, dans l'église une instruction publique aux enfants, tu retires l'obstacle qui souvent m'empêche de parler d'une voix haute et distincte. Enfin, accorde-moi aussi la grâce, dont je ne suis pas digne, il est vrai, parce que trop souvent j'y ai résisté, la grâce de n'avoir en tout ce que je fais par moi-même ou par les autres, spécialement dans l'instruction de l'enfance, que ta volonté devant les yeux. Père, mon Père en Jésus-Christ, aide-moi, je t'en supplie, afin que je n'augmente pas d'une manière inutile les difficultés de la science pour tes bien-aimés, que je ne leur donne pas au lieu de lait des mets indigestes, de la paille au lieu du pur froment, et que je ne néglige pas ce qu'il y a de plus nécessaire en m'arrêtant à ce qui est moins important. Tu m'as laissé prendre un chemin qui n'est pas le chemin ordinaire : si cette route est moins bonne que la voie commune, et si ta volonté n'est pas que je la suive, daigne m'en retirer : si au contraire tu veux que j'y reste, éclaire-moi de manière que je ne m'égare pas, et que je ne conduise pas à chaque instant les enfants dans des sentiers d'où il faudrait ensuite les retirer. Je ne suis pas digne de cette grâce, mais tu ne la refuseras pas aux petits enfants sanctifiés par le sang de ton Fils bien-aimé ; c'est pourquoi je me fie à ton assistance, ô mon Dieu ! Je voudrais être tout à toi : combien alors je pourrais faire plus de bien pour ta gloire et pour le salut de mes frères ! Ne laisse donc pas ceux-ci mettre vainement en moi tant de confiance."

Overberg traitait ainsi avec la plus sainte, la plus profonde gravité, l'œuvre, en apparence peu sérieuse et très-facile, de l'instruction des enfants ; il la traitait comme sous le regard de Dieu et armé de la force d'en-haut. Il savait et reconnaissait quelle importante affaire est pour la chrétienté, l'initiation de ces jeunes âmes à la prière et à un commerce filial avec Dieu. C'est une grande, c'est même la plus grande puissance, celle que le Seigneur puise dans le témoignage des petits enfants ! Si cette puissance était relevée de nos jours, avec l'assistance divine, par des instituteurs et des parents chrétiens, comme elle aurait bientôt vaincu l'incrédulité et opposé une digue aux maux qui nous envahissent ! comme elle ramènerait promptement la paix de Dieu dans les maisons et dans les cœurs !

Si l'instruction ordinaire et journalière des enfants avait déjà tant d'importance aux yeux d'Overberg, si l'onction que ses prières faisaient descendre du ciel était active au point, non-seulement de pénétrer les tendres âmes des plus petits, mais même d'échauffer des cœurs vieillies et glacés en les ouvrant pour toujours aux traits de la grâce, à plus forte raison redoublait-il de zèle lorsque le temps approchait où les enfants devaient être préparés à la sainte communion. Il se faisait donner, une année d'avance, les noms des futurs communicants, et commençait dès lors à les observer et à les diriger avec le plus grand soin, d'une manière individuelle proportionnée à l'esprit et au cœur de chacun. Tous les jours, depuis le carême jusqu'au troisième dimanche après Pâques, il donnait, pendant une heure et demie, l'instruction préparatoire proprement dite. Ensuite il exposait les principales doctrines du christianisme, et, pour éviter les longueurs, il écrivait habituellement ses leçons tout entières. Elles étaient suivies par un grand nombre d'auditeurs d'un âge mûr, et surtout par des étudiants en théologie. Parmi ceux-ci, beaucoup cherchaient,

en prenant des notes, à recueillir, sinon la puissance d'onction que donne seul l'esprit d'en-haut, du moins la marche des pensées animées par cet esprit. Le jeudi et le dimanche seulement, Overberg n'admettait pas d'étrangers, parce qu'il consacrait ces jours à la répétition des matières et à l'examen des enfants. Outre les leçons faites en commun, il instruisait, exhortait, avertissait, avec un zèle infatigable, les aspirants au banquet sacré, chacun selon son caractère et sa position. Il les exerçait à la méditation des vérités du salut, à la prière intérieure et aux autres pratiques spirituelles ; mais c'était particulièrement dans la confession qu'il les accoutumait à un examen profond et exact de leur conscience. De temps à autre il faisait prier publiquement pour eux dans les écoles. Quant le jour de la première communion était près d'arriver, il appelait les parents, exposait à chacun d'eux, selon sa position respective, l'importance de leurs devoirs envers leurs enfants, les suppliait de les bien remplir, et exigeait d'eux à cet égard une promesse formelle. Il faisait contracter par écrit, aux enfants eux-mêmes, l'engagement de suivre les préceptes de l'Évangile, d'éviter tout ce qui pouvait menacer leur foi et leur vertu, et de prendre tous les moyens de sanctification. Le pieux catéchiste mettait un soin extraordinaire à discerner ceux qui devaient s'asseoir à la table sainte ; il se préparait à ce choix par les prières les plus ferventes, implorant la lumière et l'assistance divine, afin de ne pas se laisser diriger par d'autres considérations que le mérite personnel. Il faisait tout ceci avec tant de zèle, que souvent les forces physiques lui manquèrent, et qu'il tomba malade plusieurs fois après avoir rempli ces graves et chères fonctions. Dans l'année qui suivait leur première communion, les enfants devaient revenir ensemble, de temps en temps, à la table sainte, et Overberg avait soin chaque fois de les y disposer d'une manière spéciale.

Depuis vingt-sept ans le digne prêtre faisait le catéchisme, et préparait ainsi les enfants à la première communion dans l'école du couvent de Lorraine, lorsque ce couvent fut supprimé. L'école étant devenue paroissiale, l'instruction religieuse tomba dans les attributions du curé. La dernière année où il acheva son cours préparatoire pour la communion, Overberg fut atteint d'une maladie grave dont lui-même crut qu'il ne reviendrait pas. La pensée que les travaux les plus chers à son âme tendre et pieuse étaient désormais à leur terme, fortifia peut-être en lui le pressentiment de la mort. Il écrivit à cette époque la lettre suivante à ceux qu'il avait préparés et admis à la sainte table :

" Chers enfants,

Désirant m'unir à vous dans l'amour aussi intimement que possible, j'ai voulu recevoir la sainte communion à la même heure que vous en cette importante journée dont je me réjouissais depuis longtemps. J'espère recouvrer la santé et vous revoir tous ; mais si la volonté de Dieu qui n'est pas seulement bonne, mais qui est toujours la meilleure, en décide autrement, alors je vous remercie, vous, bons, studieux et dociles enfants que j'ai conduits à la sainte communion en cette paroisse, pendant l'espace de vingt-sept ans ; je vous remercie de votre obéissance, et en particulier de la joie que vous m'avez causée après avoir reçu le divin Sauveur. Vous êtes mes délices, vous êtes ma couronne et vous rendez mon bonheur complet, si je vous revois au grand jour du jugement à la droite de notre Seigneur Jésus-Christ. Et vous ignorants et indociles enfants qui, bientôt après la sainte première communion, avez abandonné le sentier de la vertu dans lequel vous aviez été porté avec tant de peine, je vous pardonne du fond du cœur ; je veux prier Dieu qu'il vous ouvre les yeux encore à temps pour que vos âmes, qui me sont toujours si chères, puissent être sauvées de la ruine éternelle.

Portez-vous bien de corps et d'âme.

" B. O."

Le pressentiment qu'il avait eu d'une fin prochaine ne se réalisa pas. Dieu lui conserva la vie encore quatorze ans pour le bien de l'Église, et lui fournit l'occasion de continuer ses services à l'école. Depuis lors il visita régulièrement tous les quinze

jours : il y passait toute l'après-midi assis sur un banc au milieu des enfants, et leur faisait l'instruction religieuse à sa manière ordinaire. Jusque dans ses dernières années, il ne perdit rien de sa naïve affabilité ; la vivacité de son esprit n'avait pas non plus diminué, et le jour où il visitait les enfants était toujours pour eux un véritable jour de fête. Une joyeuse acclamation accueillait aussitôt sa arrivée : " Monsieur Overberg ! " tel était le cri qui sortait à la fois de toutes les bouches. Quand il fut devenu doyen d'Uberwasser, les institutrices disaient à leurs élèves qu'il ne fallait plus l'appeler " Monsieur Overberg " mais, " Monsieur le vénérable doyen (1) ". Ceci gêna la familiarité des enfants. Une petite fille, entr'autres, qui auparavant s'approchait le plus près de lui, s'éloigna avec une espèce de frayeur à la sortie de l'école ; Overberg s'en aperçut, et lui dit : " Est-ce que tu ne me reconnais pas ? — Oh ! oui, Monsieur Overberg, je vous reconnais bien, " s'écrie l'enfant ; et la joie revint tout-à-coup sur son visage. Depuis ce moment les enfants l'appelèrent de nouveau : " Monsieur Overberg. "

Ce guide fidèle et plein d'amour, cet ange de l'enfance n'était pas moins dévoué aux personnes d'un âge mûr et aux vieillards. Comme confesseur au couvent de Lorraine, il ne se bornait pas à diriger avec le zèle le plus dévoué les âmes spécialement confiées à ses soins ; beaucoup d'autres, qui voulaient avoir un maître sûr dans les voies du salut, recouraient à ses conseils. Overberg disait souvent aux jeunes aspirants à l'état ecclésiastique : " Personne ne peut en conduire un autre dans le chemin de la perfection, s'il n'a lui-même parcouru ce chemin ; personne ne peut enseigner à prier et à combattre, s'il n'a lui-même prié et combattu. " Le généreux prêtre se consacra tout entier à la difficile tâche de père et de directeur spirituel : il confessait avec une sollicitude et une patience infatigables des gens de toutes conditions. La vénération universelle que lui avait attirée la pureté enfantine de sa conduite et les fruits bénis de ses travaux, la supériorité que lui donnait sa profonde connaissance du cœur humain et son expérience dans les voies de Dieu, inspiraient à ceux qui s'étaient mis sous sa direction une si grande confiance, qu'ils lui obéissaient en tout avec une scrupuleuse fidélité. Mais aussi il était à leur égard, dans la plus haute acception du mot, un père plein de tendresse. Il veillait, priait et s'inquiétait pour eux comme pour ses enfants ; il employait tous ses soins à les conduire dans la voie droite, se rappelant toujours qu'il répondait de leurs âmes. Tant que l'on marchait bien, il était sobre d'exhortations, de sorte que plusieurs pensaient alors qu'il ne s'occupait plus d'eux aussi sérieusement. " Soyez tranquilles, disait-il à ceux qui lui exprimaient leurs craintes à ce sujet, lorsque le temps viendra d'exhorter et d'avertir, je m'en apercevrai ; " et, en effet, dès que le zèle commençait à se ralentir ou à prendre une fausse direction, il le remarquait, et ne cessait pas les exhortations et les avertissements jusqu'à ce que tout fût rentré dans l'ordre. Il connaissait les dangers, les détours, les illusions de l'amour-propre ; et les premiers symptômes de la tiédeur ne lui échappaient pas.

L'enfant et l'homme fait, le pauvre et le riche lui étaient également précieux ; il ne regardait que l'âme immortelle rachetée par le sang du Sauveur. Des savants et des hommes haut placés, qui avaient part à son amitié, ne pouvaient se défendre d'un certain dépit, lorsqu'après être longtemps restés dans son antichambre, et l'avoir entendu parler avec quelqu'un, ils voyaient sortir de chez lui une vieille paysanne ou un mendiant mal famé avec lesquels il avait eu cette longue conversation. Il voulait être tout à tous pour gagner tout le monde à Jésus-Christ, et il attachait autant de prix à la confiance d'un pauvre enfant dont il était le confesseur, qu'à celle du plus grand personnage.

Il suffisait d'un regard ou de quelques mots d'Overberg pour faire naître cette confiance. Ainsi un jour, par une après-midi froide et pluvieuse, il se sentit en plein air. Arrivé hors de la porte de la ville, il voit un homme marchant d'un pas inégal,

puis s'arrêtant, et recommençant à marcher après avoir jeté autour de lui des regards inquiets. Overberg se hâte pour le rejoindre, l'atteint, le salue affectueusement et se met à causer avec lui. D'abord l'inconnu l'accueille mal ; mais bientôt, s'étant laissé toucher, il ouvre son cœur, il avoue que depuis sa jeunesse de lourdes fautes pèsent sur sa conscience, que désormais la mesure de son désespoir est pleine et qu'il veut mettre fin à ses jours. — " En serez-vous mieux après ? " lui demanda Overberg. L'autre hésite ; Overberg lui parle avec une bonté de plus en plus persuasive, l'emmène dans sa chambre, entend sa confession, et dès l'instant même ce malheureux commence à devenir un autre homme.

Ce n'était pas seulement de la ville, mais d'une distance de dix et quinze lieues, que des personnes tourmentées par des inquiétudes de conscience venaient auprès de lui chercher la lumière et la force pour l'importante affaire de leur salut. Le samedi il passait ordinairement trois heures au confessionnal, autant le dimanche matin, et davantage encore les jours de grandes fêtes. Souvent il était ainsi retenu depuis le matin jusqu'à midi, sans parler des fréquentes interruptions apportées à ses travaux par ceux qui, pendant le reste de la semaine, venaient le consulter. Jamais il n'avait l'air d'être contrarié ou gêné par aucune visite ; il écoutait chacun avec une aimable bienveillance, et parlait à tous affectueusement, même aux pécheurs les plus endurcis. Une fois seulement, c'est lui-même qui le raconte, il s'indigna de l'opiniâtre obstination d'un homme, au point de lui dire des paroles fort dures : mais ce que la douceur n'avait pas pu obtenir, l'emportement du zèle l'obtint cette fois. Le coupable ébranlé déclara qu'il voulait obéir désormais à la voix de sa conscience. Alors Overberg, reprenant sa mansuétude habituelle, fortifia par de douces paroles cette bonne résolution.

Notre cher professeur ne faisait presque aucune visite ; toutefois, lorsque ceux qui s'étaient confiés à sa direction spirituelle étaient malades, il les allait voir assidûment. Ce fut un devoir qu'il s'imposa et qu'il remplit chaque jour jusque dans les dernières années de sa vie, alors qu'il était chargé de tant et de si graves occupations. S'il rencontrait des étrangers chez ses malades, il savait néanmoins tourner bientôt la conversation sur des matières relatives au salut, rattachant d'une manière inimitable les choses surnaturelles aux choses terrestres. Souvent aussi les personnes qu'il dirigeait allaient le consulter au sujet de leurs affaires temporelles, comme font des enfants avec leur père. Il ne se déroba pas non plus sur ce point à leur confiance, et bien qu'on lui ait reproché quelquefois d'avoir une trop bonne et trop douce opinion des hommes, cependant il prouvait, au besoin, qu'il savait démêler les intentions avec autant de justesse que de sagacité, et qu'il estimait en général les gens à leur juste valeur. Mais ce n'était jamais qu'à la dernière extrémité qu'il portait un jugement défavorable. S'il semblait quelquefois qu'on ne dût pas s'en rapporter à lui avec une complète sécurité lorsqu'il louait quelqu'un, on pouvait, en revanche, se fier d'autant plus sûrement au blâme qu'il croyait devoir prononcer. Au reste, il n'était pas étonnant que l'on obtint presque toujours d'heureux résultats en suivant les conseils d'Overberg ; l'avis qu'il donnait ne venait pas de lui seul. On lit dans son journal, à la date du 17 mars 1794 : " Quelquefois, dans des affaires importantes, j'ai donné des conseils sans avoir bien imploré auparavant la lumière divine. Je reconnais aujourd'hui que cette manière d'agir est extrêmement périlleuse. C'est pourquoi je te prie, Seigneur, de me diriger encore sur ce point, afin que je ne m'expose plus désormais à un tel danger. Fais qu'à mes propres yeux et aux yeux d'autrui, je ne sois que ton organe, lorsque tu me mettras dans l'occasion de conseiller, ou que je croirai utile de donner mon avis. " Ceux qui allaient le consulter ont souvent remarqué qu'avant de répondre il demeurait quelques instants recueilli en lui-même pour prier : la prière était la source d'où venait l'infailibilité de ses conseils.

Parmi tant de personnes, qui trouvèrent dans ce digne prêtre un père et un guide spirituel, nous citerons au premier rang la princesse Amélie de Gallitzin, fidèle servante du Seigneur, dont

(1) Il est impossible de rendre littéralement dans notre langue le mot *Hochwürden*.

le souvenir ne s'effacera jamais dans le cœur de ceux qui l'ont connue. Une de ces amitiés aussi saintes qu'elles sont rares, existait entre elle et Overberg. Ils s'étaient engagés à s'avertir réciproquement de leurs fautes et de leurs défauts, et lorsque l'un remarquait dans l'autre la moindre chose désagréable, on croyait avoir reçu la moindre offense, il devait la dire ouvertement. Tous deux cherchaient à marcher sans cesse en la présence de Dieu, et, même séparés par la distance, ils étaient dans une continuelle communauté de prières et d'actions. On pouvait appliquer à leur liaison cette pensée que la princesse Amélie elle-même a écrite : Le meilleur signe, le signe infaillible d'une véritable amitié, c'est lorsque deux âmes, dans leur plus intime prière, peuvent, en s'adressant à Dieu, dire : *Nous* sans hésitation ni restriction." Overberg consola encore la princesse dans sa dernière et douloureuse maladie qui dura plusieurs années ; il fut témoin de la fin de cette femme sanctifiée par beaucoup de souffrances, et il la vit mourir exprimant sur son visage et par ses paroles les actions de grâces et les louanges qu'elle ne cessa d'offrir à Dieu jusqu'au dernier instant.

Nous avons vu dans Overberg l'infatigable pasteur des âmes et le professeur dévoué ; il nous reste à le considérer dans une sphère d'activité plus large et plus féconde, nous voulons dire comme supérieur du séminaire théologique de Münster. Lorsqu'il fut appelé, en 1809, à diriger ce séminaire, sa réputation d'écrivain distingué et d'homme consommé dans l'enseignement, était établie à l'intérieur et au dehors. Tout le monde reconnaissait les services éminents qu'il avait rendus à son pays ; cependant il n'eut pas besoin de ce sentiment général pour inspirer le respect, et il fut reçu comme un père et un guide par tous les aspirants à l'état ecclésiastique. En le voyant et en l'entendant pour la première fois, on sentait que la bienveillance affectueuse qui rayonnait sur son visage, que la dignité répandue sur sa haute stature courbée par le travail et par de nombreux combats, que la sagesse à la fois si douce et si humble qui coulait de chacune de ses paroles, avaient une source surhumaine, et l'on était pénétré de vénération et d'amour pour cet homme prodigieux.

(A continuer.)

AVIS OFFICIELS.



Ministère de l'Instruction Publique.

LIVRES APPROUVÉS PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Le Conseil de l'Instruction Publique de la Province de Québec, à sa réunion du 10 de ce mois, a approuvé les livres dont suivent les titres. Cette approbation a été confirmée par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, par minute en Conseil du 16 de ce mois.

- 1o. Syllabaire, par MM. Juneau et Lacasse, Québec, 1868, pour écoles élémentaires seulement ;
- 2o. Traité de chimie agricole, par M. le Dr. Larue, Québec, 1868.
- 3o. Traité d'analyse grammaticale, par M. Napoléon Lacasse, Québec, 1867.
- 4o. Grammaire de Bonneau et Lucat, revue par M. Michaud.
- 5o. Traité de l'art épistolaire, Sorel.

Ces quatre ouvrages pourront servir dans les écoles modèles et dans les écoles élémentaires.

6o. Nouveaux éléments de la civilité chrétienne, Paris, C. Delagrave et Cie., pour les écoles élémentaires seulement.

H. H. MILES,
Secrétaire du Conseil.

INSTITUTEURS DISPONIBLES.

M. Edmond Auger, de Champlain, désirerait avoir une place comme instituteur. M. Auger est muni d'un diplôme d'école élémentaire et enseigne depuis un grand nombre d'années. La connaissance qu'il a du plain chant lui donnent l'avantage de pouvoir être employé comme chantre dans une église. S'adresser à ce département.

Deux instituteurs mariés, munis chacun d'un diplôme d'école modèle de première classe et pouvant enseigner l'anglais et le français se chargeraient volontiers de deux écoles modèles, voisines. Ils ont acquis de l'expérience dans l'enseignement. S'adresser à E. Simays, St. André d'Argenteuil.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUEBEC, (PROVINCE DE QUEBEC) JUIN 1868.

Elections et Nominations de Commissaires et Syndics d'écoles.

Il arrive fréquemment, que, par suite d'une fausse interprétation des statuts, les élections ou les nominations des Commissaires ou de Syndics d'école, ne se font pas dans le temps et de la manière prescrits par la loi. De là originent une foule de difficultés qui préjudiciaient grandement aux intérêts de l'éducation. Dans le but de parer à ces inconvénients, nous avons cru devoir publier en leur donnant toute la lucidité possible les dispositions suivantes de la loi qui ont trait à cet objet.

1o. Lorsqu'un Bureau de Commissaires d'école a été organisé régulièrement, soit par une élection, soit par la nomination de Son Excellence, le Gouverneur Général, en Conseil, deux des cinq Commissaires ainsi élus ou nommés, doivent sortir de charge au mois de juillet qui suit cette élection ou cette nomination, après avoir tiré au sort (en la manière indiquée par la 50ème clause du chap. 15 des Statuts refondus du Bas-Canada) sans s'occuper de la date à laquelle le Bureau a été d'abord organisé ; — deux autres (sur les trois qui restent, des cinq primitivement nommés ou élus) devront ensuite sortir de charge, de la même manière, au mois de juillet de l'année suivante (ou deuxième année) et le cinquième se retire (sans tirer au sort, bien entendu) au mois de juillet, de la troisième année, de l'existence du Bureau. Ainsi, deux des cinq premiers membres élus ou nommés ne demeurent en charge, qu'une seule année, (ou seulement le temps qui sépare la date de leur élection ou nomination du mois de juillet suivant) deux restent en charge, pendant deux ans, et un (le cinquième Commissaire) remplit ses fonctions pendant trois ans. Le président du Bureau est soumis au tirage au sort comme les autres Commissaires.

2o. Après l'expiration des premières trois années de l'existence du Bureau, chacun des cinq membres conserve sa charge pendant le terme de trois ans et se retire, sans tirer au sort ; ceux qui doivent se retirer étant désignés par l'espace de temps qu'ils sont tenus de donner, (c'est-à-dire, trois ans), à dater du premier lundi de juillet de l'année de leur rentrée en fonctions.

3o. Les vacances annuelles qui sont ainsi faites, depuis la première organisation générale du Bureau doivent être remplies immédiatement, en la manière prescrite par le Statut (Section 35 ch. 15.)

40. Tous les articles de la loi que nous venons de citer peuvent s'appliquer également aux Syndics des écoles dissidentes, excepté ce qui a rapport aux premières trois années de l'existence du Bureau, dans chaque municipalité; un seul Syndic doit sortir de charge, après avoir tiré au sort, au mois de juillet suivant l'organisation générale du dit Bureau, un autre à la même époque de la deuxième année et le troisième à la même époque de la troisième année. Ceux qui se retirent doivent être remplacés immédiatement de même que pour les Commissaires. Après l'expiration des trois premières années, chaque Syndic est tenu de remplir sa charge pendant trois ans à dater du premier jour de juillet de l'année de son élection ou de sa nomination.

50. Quand les élections n'ont pas eu lieu au temps prescrit par la loi, quand un Commissaire ou un Syndic n'est pas sorti de charge à l'expiration de son temps d'office ou quand on a négligé de remplacer au temps prescrit par la loi un de ces officiers, sorti de charge, les Commissaires ou Syndics ou leur secrétaire-trésorier doivent en faire rapport au Bureau de l'Éducation en recommandant en même temps une ou plusieurs personnes, suivant le cas, pour être nommées par l'Exécutif, de manière à régulariser le corps.

60. Quand aux vacances occasionnées soit par la mort d'un Commissaire ou Syndic, soit par absence permanente de la municipalité, soit par incapacité, pour cause de maladie ou infirmités, elles doivent être remplies immédiatement d'après la manière voulue par la 47ème section du dit chapitre 15; mais quand il n'y a pas eu d'élection faite par les contribuables pour remplir une place vacante dans l'espace d'un mois après qu'une telle vacance est constatée, il est du devoir du Bureau d'en donner connaissance au département et en même temps de recommander une personne qui puisse convenablement remplir cette charge et mention doit être faite de la raison qui a occasionné la vacance.

70. Les Commissaires et les Syndics élus ou nommés pour remplir des vacances accidentelles, c'est-à-dire des vacances survenant par l'effet de la 47ème section du dit chapitre 15 et aussi les vacances comprises dans la section 42 du même chapitre, ne demeurent en charge que pendant le temps que les personnes qu'ils remplacent y seraient demeurées elles-mêmes.

80. Dans tout rapport fait au Ministère de l'Instruction au sujet de vacances, il est important que les dates auxquelles elles sont survenues soient désignées, aussi, que les noms et prénoms des personnes sortant de charge soient écrits en toutes lettres de même que les noms et prénoms des personnes appelées à leur succéder.

90. Les noms et les qualités des personnes doivent toujours être transmises au Ministère.

100. Les rapport d'élection doivent être transmis au Ministère avant le premier de septembre.

110. Le Secrétaire-Trésorier est tenu de donner avis au Ministère de tout changement qui survient dans la composition du corps des Commissaires d'école.

120. Par ordre de l'Hon. Ministre de l'Instruction Publique, la subvention sera retenu aux municipalités qui ne se conformeront pas à ces deux derniers articles.

Trente-quatrième Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier, tenu le 10 Mai 1868.

Présents : M. l'abbé Verreau; MM. les inspecteurs Valade et Caron; MM. M. Emard, président; H. Bellerose, vice-président; J. O. Cassegrain, secrétaire; D. Boudrias, trésorier; U. E. Archambault, bibliothécaire; A. Dalpé, I. Destroismaisons, A. Mallette, N. Gervais, M. Guérin, conseillers; A. Dupuis, C. Ferland, G. Martin, P. Marcoux, J. Guérin, J. E. Charland, G. Bissanette, A. Primeau, M. L. Lapointe, H. B. Rousseau, N. Paquin, E. Croteau, C. H. S. Paradis, H. Rondeau, O. Gauthier, P. P. Angers et les élèves de l'École Normale.

Lecture et adoption du compte-rendu de la dernière conférence.
Élection des *dixers* officiers.—Le dépouillement du scrutin donna le résultat qui suit :

MM. M. Emard, président; H. Bellerose, vice-président; J. O. Cassegrain, secrétaire; D. Boudrias, trésorier; U. E. Archambault, bibliothécaire.

Et, sur motion de M. Boudrias, secondé par M. Cassegrain, MM. X. Gervais, M. Guérin, A. Mallette, C. Ferland, A. Dalpé, I. Destroismaisons furent nommés conseillers.

M. Bellerose fit ensuite lecture d'un travail sur la *manière d'enseigner la Géographie*. Cette méthode, dont se sont sérieusement occupés les meilleurs pédagogues de l'Allemagne et de l'Angleterre, et que M. Bellerose a su développer avec talent, consiste à procéder du connu à l'inconnu, suivant une marche synthétique dans l'enseignement de la géographie du pays où nous vivons, et analytique dans celui de la géographie d'un pays étranger. Elle a pour objet immédiat d'intéresser l'enfant, et de ne point lui surcharger la mémoire de termes dont il ignore souvent la signification; de plus, elle est sûre, expéditive et propre à lui faire acquérir des connaissances aussi solides que variées. L'association, par un vote unanime, ayant décidé que des extraits du manuscrit de M. Bellerose seraient publiés dans le *Journal de l'Instruction Publique*, de plus amples commentaires sur cette méthode deviennent inutiles; chacun pourra alors l'apprécier et se faire une juste idée de son mérite.

Après la lecture de M. Bellerose, vint le sujet de discussion suivant :

« Quels sont les droits de l'instituteur 1o de la part des élèves, 2o de la part des parents, 3o de la part des autorités? »

M. l'abbé Verreau, MM. les inspecteurs Valade et Caron, MM. Boudrias, Archambault prirent part à la discussion, dont voici le résumé :

1o. L'instituteur, dans sa classe, a droit au respect et à l'obéissance des enfants. Ce respect et cette obéissance sont dans l'ordre des choses nécessaires: l'élève sans respect pour son maître sera peu disposé à lui obéir; le manque d'obéissance produit l'insubordination, et point de subordination, point de classe possible. Cependant, l'instituteur, dans l'exercice de ce droit, doit faire comprendre à ses élèves que c'est dans leur intérêt qu'il en agit ainsi à leur égard, et que c'est pour lui un devoir sacré. En dehors de l'école, il a également droit au respect et à l'obéissance de leur part; il peut, il doit même contrôler leur conduite, si l'honneur de l'école l'exige.

2o. Il est admis qu'il existe un contrat tacite entre l'instituteur et les parents pour ce qui regarde l'éducation des enfants. Cette œuvre mérite leurs plus sérieuses considérations, et réclame hautement le concours actif de leur intelligence et de leur énergie. Leur volonté doit être une, puisqu'elle est dirigée vers un même but; et de l'intimité de leurs rapports, découle naturellement pour le maître le droit qu'il possède à l'estime, à la confiance, au respect et à l'appui des parents.

3o. L'instituteur a droit à l'estime et à la protection des autorités civiles et religieuses, et cela pour qu'il puisse se maintenir auprès des enfants et des parents, et remplir d'une manière adéquate les fonctions qui lui sont dévolues.

Cette discussion fut suivie de la lecture d'une *adresse aux jeunes instituteurs*, par M. l'inspecteur Valade, dans laquelle il leur démontra la sublimité de l'éducation, la noblesse de leur position, et leur donna les paroles d'encouragement dont ils ont besoin pour marcher avec ardeur dans la voie qu'ils ont embrassée. Ces conseils, donnés par un homme vieilli dans l'enseignement et dans un style qui n'appartient qu'à lui seul, furent bien appréciés, et il sembla à désirer que ces nirs fussent connus de tous ceux qui débutent dans la carrière de l'enseignement.

Proposé par M. Moïse Guérin, secondé par M. H. Rondeau :
Que des remerciements soient votés à M. l'abbé Verreau et à MM. les inspecteurs Valade et Caron pour avoir assisté à cette conférence, et pour les excellents conseils et les paroles d'encouragement qu'ils ont bien voulu nous donner.—Adopté.

Proposé par M. A. Malette, secondé par M. N. Gervais :
Que des remerciements soient votés aux propriétaires de la *Minerve* et de l'*Ordre* pour la sympathie qu'ils ont témoignée aux instituteurs en publiant *gratis* les annonces de leur association.—Adopté.

Proposé par M. H. Bellerose, secondé par M. D. Boudrias :
Que cette séance soit ajournée jusqu'au dernier vendredi d'août prochain, à 9 h. de l'avant-midi.—Adopté.
Les deux questions qui suivent seront discutées à la prochaine séance :

1^o Quelle serait la meilleure méthode d'enseigner l'anglais dans nos écoles françaises ?

Et 2^o Serait-il à propos d'introduire dans nos écoles françaises des livres d'épellation à l'instar de ceux qui sont en usage dans les écoles anglaises ?

J. O. CASSEGRAIN,
Secrétaire.

Trente-Quatrième Conférence de l'Association des Instituteurs en rapport avec l'École Normale Laval.

(Séance du 30 mai 1868.)

Présents : L'Hon. M. P. J. O. Chauveau, Ministre de l'Instruction Publique ; le Rév. M. Thos. A. Chandonnet, Principal ; M. l'Abbé Albert Chavigny de la Chevrotière, maître d'étude ; M. Bruno Pelletier, président ; MM. F. X. Toussaint, N. Lacasse, Norbert Thibault, J. B. Cloutier, D. McSweeney, Fortunat Rouleau, professeurs ; MM. F. X. Gilbert, Jos. Létourneau, C. Côté, Stanislas Fréchette, Frs. Simard, M. Ryan, G. Labonté, Jules Poliquin, W. Fortin, F. Morissette, C. Bouchard, Julien Cloutier, instituteurs, et messieurs les élèves-maîtres de l'École Normale.

A l'ouverture de la séance, M. le Président communique à l'assemblée deux lettres, dont l'une de M. Ls. Lefebvre, secrétaire, et l'autre de M. Pierre Gagnon, professeur ; ces deux membres s'excusent de ne pouvoir se rendre à la présente conférence.

M. Thibault est élu secrétaire *pro tempore*, et il donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, lequel est adopté unanimement.

Après que M. le Président eut annoncé qu'il n'y avait pas eu d'assemblée la veille au soir, faute de *quorum*, MM. les professeurs J. B. Cloutier et D. McSweeney furent invités à lire leurs *essais*. M. Cloutier traita de l'importance et de l'enseignement de l'*arithmétique*, et M. McSweeney parla de la *discipline* dans les écoles.

A la demande de M. le Ministre de l'Instruction Publique, un élève-maître, M. Chs. Chartré, mit en pratique, sur le tableau noir, certains procédés arithmétiques nouveaux et ingénieux indiqués par M. Cloutier, et il s'en acquitta habilement.

Après ces entretiens, le sujet suivant fut livré à la discussion :
"Serait-il à propos de diminuer le nombre des conférences et de changer l'époque où elles ont eu lieu jusqu'à ce jour ?"

L'Hon. M. Chauveau voulut bien ouvrir le débat. Dans un discours très-insinuant, plein de variété et d'intérêt, il adressa aux membres de l'Association de sages conseils, démontra l'importance majeure de leurs réunions, tant au point de vue de l'amélioration intellectuelle des instituteurs, que sous le rapport de leur intérêt matériel même. Choissant un exemple entre mille, pour faire voir aux instituteurs quel immense fruit ils peuvent retirer de leurs conférences, il cita le nom de feu l'Hon. M. McGee. Il dit que cet orateur éminent avait été, avant tout, un *conférencier* ; que c'était grâce d'abord à ses talents naturels, sans doute, mais en grande partie aux études constantes qu'il avait dû faire pour préparer ses conférences, que l'Hon. M. McGee était parvenu à conquérir cette haute renommée d'orateur et d'écrivain, que personne ne peut songer à lui contester.

L'Hon. Ministre engagea ensuite les membres de l'Association à assister souvent et régulièrement aux conférences ; il leur suggéra d'inviter spécialement messieurs les membres du Conseil de l'Instruction Publique, messieurs les Inspecteurs et messieurs les Commissaires d'écoles à fréquenter les assemblées de l'Association.

En terminant, il félicita MM. Cloutier et McSweeney, et les invita à publier leurs essais dans les deux journaux pédagogiques placés sous sa direction.

MM. Thibault, Toussaint, Gilbert et Côté prirent ensuite part au débat ; mais aucune décision ne fut prise sur le sujet de discussion, à cause du trop petit nombre de membres présents à cette conférence.

M. le Président annonça que MM. F. E. Juneau et Napoléon Lacasse viennent de publier un *Alphabet gradué* d'après une *nouvelle méthode*, et il pria M. Thibault d'en faire la critique. Celui-ci signala, entre autres qualités qui distinguent cet ouvrage élémentaire, les trois suivantes : 1^o L'heureuse gradation qui y règne d'un bout à l'autre ; 2^o le signe que les deux auteurs emploient pour indiquer les liaisons

à faire entre certains mots ; 3^o l'excellence des modèles de lecture. Il engagea tous les instituteurs à introduire cet alphabet dans leurs écoles, parce qu'il est plus rationnel et plus approprié à l'intelligence des enfants que tous les traités du même genre usités jusqu'à ce jour dans l'enseignement.

Sur motion de M. F. X. Toussaint, secondée par M. N. Lacasse, il fut alors :

Résolu : 1^o Que c'est avec la plus grande satisfaction que cette Association a vu l'Hon. M. Chauveau élever au poste éminent de Ministre de l'Instruction Publique, dignité à laquelle ses talents distingués et sa longue expérience des matières d'éducation lui donnaient un juste droit ;

2^o Que cette Association remercie de tout cœur l'Hon. Ministre d'avoir bien voulu assister et prendre part aux délibérations de cette conférence.

Il est ensuite décidé que le sujet discuté à cette séance sera repris à celle du mois d'août prochain.

Inscrits, soit comme conférenciers, soit comme discutants : M. l'Abbé Chandonnet, principal, MM. Ls. Lefebvre, N. Lacasse, Jos. Létourneau, Cléophas Côté, Bruno Pelletier et Norbert Thibault.

Et l'assemblée s'ajourne au dernier vendredi du mois d'août prochain.

BRUNO PELLETIER, Président,
NORBERT THIBAUT, Sec. *pro tem*.

Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus récentes.

CANADA.

La dernière livraison de la *Revue Canadienne* contient quelques articles de fond, d'une grande valeur ; de jolis et charmants récits ; souvenirs d'enfance et de jeunesse ou de voyages, une pièce de poésie douce et azurée comme une belle soirée de printemps. M. Sulte a le goût tourné vers ces peintures pleines de fraîcheur de la nature sommeillante où la poésie se trouve pleinement dans son domaine, où l'atmosphère est saturée du parfum des fleurs, où le jour n'a plus qu'une demi-lumière, où le tapis des prés ramolli par le serain s'étend comme de l'édredon sous nos pas, où le rossignol élève sa voix dans la solitude, où les murmures du ruisseau et des brises se font le mieux entendre, où le ciel se reflète tout entier dans le calme de l'eau, où les sylphides, les ondines, les gnomes et les djinns se glissent dans les ombres naissantes, où tout porte à la douce rêverie et fait vibrer les fibres du cœur qui sont, après tout, les seules cordes harmonieuses de la harpe et de la lyre.

DANIEL : *Histoire des grandes familles françaises du Canada ou aperçu sur le chevalier Benoist et quelques familles contemporaines* ; 1 vol. in-80, pp. 410. Ce livre considérable est orné d'un grand nombre de gravures représentant les portraits de divers personnages dont la biographie se trouve insérée dans le volume et de plusieurs de nos contemporains les plus distingués. Le style, pur, simple et clair, dénote une plume facile et heureusement douée pour écrire l'histoire. Il n'a sans doute fallu de longues années et une persévérance d'archéologue pour compiler les documents si nombreux et si divers que renferme cet ouvrage, à jamais précieux pour les nombreux rejetons des illustres familles dont il raconte les exploits et les œuvres. On ne saurait dire trop de bien du travail typographique. M. Sénécal s'est surpassé lui-même. De l'aven de tous ses confrères, ce livre est l'un des mieux exécutés qui nient paru jusqu'ici dans le pays.

De la même plume, des mêmes presses et le même jour, sortait un autre travail moins volumineux mais non moins important, ayant pour titre *Le Comte de Léry*, grand vol. in-80 de 239 pp. Félicitons-nous du développement graduel de notre littérature. En philosophie, en histoire, en poésie comme en politique, les talents ne nous manquent pas et ne nous manqueront jamais. Un peu plus d'attention et d'encouragement de la part du public et nous les verrons bientôt s'épanouir et faire rayonner de nouvelles lumières à nos yeux éblouis.

NEW-YORK.

SHER'S CHARLEVOIX, vol. III, 312 p. Ce troisième volume de la traduction de *l'Histoire de la Nouvelle-France de Charlevoix*, ouvrage traduit du français en anglais et publié par le savant éditeur Newyorkais John Gilmory Shea, ne le cède en rien aux deux premiers volumes, tant sous le rapport de l'élégance et de la justesse de la traduction que sous celui de la richesse de l'impression et du poli de l'exécution typographique. Un bon portrait de Mgr. Laval, le premier évêque de Québec, apparaît à la première page de ce livre qui devra trouver une place dans toutes nos bibliothèques tant soit peu importantes. Car ce livre est plutôt canadien qu'américain, et il ne devra pas contribuer peu à mettre en lumière vis-à-vis les populations parlant l'anglais britannique, cette longue suite de héros et de martyrs qui furent nos ancêtres et qu'a illustrés à jamais la plume du Rév. P. de Charlevoix.

Petite Revue Mensuelle.

Jamais plus qu'aujourd'hui les hommes ne se sont préoccupés du lendemain. Les philosophes, les politiques, les diplomates, voient se brouiller sous leurs yeux les signes des temps. La vie active, la vie du jour ne laisse rien percer de l'avenir; les entrailles des victimes sont muettes. Les plus savants, les plus experts ont laissé de dépit retomber leurs fronts dans leurs mains; les uns abandonnant au destin le soin de déchirer les voiles qui s'épaississent sur leurs yeux; les autres reconnaissant dans leur impuissance la vérité de cette pensée: l'homme s'agite et Dieu le mène.

Que de points noirs signalés depuis un an et plus; que d'orages annoncés; que de guerres suscitées par les cris de la presse. Le monde entier en a été abasourdi. Tout cela est disparu aujourd'hui. Les plumes comme les épées reposent dans une paix absolue. Le ciel ne saurait être d'un plus beau bleu; pas un astre, pas une seule étoile n'y manquent. Une onde calme et pure; l'onde qui porte notre fortune, réfléchit amoureusement ces lumières et en multiplie les beautés.

Cependant une inquiétude profonde tourmente les esprits. Chacun présage d'horribles tempêtes dans ce calme trompeur; chacun sent un courant sous-marin rugir sous notre vaisseau. Où ce courant va-t-il sourdre; où le tourbillon va-t-il s'engouffrer, où l'abîme va-t-il s'ouvrir? Mystère! Mystère!

Dans l'appréhension du désastre, des mesures d'une prudence peut-être exagérée ont été prises. Tous les peuples ont l'arme au bras, et quelle arme bon Dieu! Pas d'autre que des Chassepot ou des Snider. Le commerce retrécit son cercle d'opérations, l'industrie rentre ses capitaux; les banques se ruinent en s'empressant d'or. Il y a plus d'un milliard à la banque de France; un milliard qui s'il y reste seulement un an aura moins produit au bout de ce temps, qu'une poignée de tourbe dans les champs. Les rois se montrent davantage à leurs sujets et s'efforcent de gagner leur affection et leur fidélité par de douces paroles et des faveurs. Ils ont raison d'en agir ainsi, car la force des rois réside après tout dans le cœur des peuples. Quiconque règne uniquement par la terreur ne saurait régner longtemps.

Que veulent dire ces armements prodigieux de la France, de la Prusse, de l'Autriche et de l'Italie; ces projets d'alliance de la Prusse, tantôt avec la Russie tantôt avec l'Italie, et de la France avec l'Autriche, ce renfort de troupes françaises expédiées à Rome; cette stupeur du capital se refusant derrière les remparts de la banque, cet ennui, ce malaise indéfinissable qui accompagnent toutes les crises et toutes les heures de transition? Que veut dire tout cela si ce n'est que la guerre est imminente, qu'il faut de toute rigueur qu'elle éclate, d'abord entre la France et la Prusse, pour se propager ensuite d'un bout de l'Europe à l'autre. Quel en sera le prétexte, quand se déclarera-t-elle? voilà les deux questions qui troublent les prophètes et qui de découragement leur font tomber le front dans les mains. Mais que ce soit un peu plus tôt, un peu plus tard, il faut qu'elle vienne, pour arracher les peuples à la torpeur qui les accable, pour que l'on sache qui est le premier et qui est le second dans le monde, pour rétablir l'autorité morale dont les vertus flottent incertaines sur diverses têtes; la Prusse s'y prépare et n'a pas l'air de la redouter; la France la désire, parce qu'on a douté d'elle, et plus encore peut-être, pour le maintien de l'empire et de la dynastie impériale. M. Emile Girardin l'a écrit en toutes lettres:

"Croyez-vous, a-t-il dit, que la France puisse demeurer longtemps dans la situation précaire, que lui a faite l'amoindrissement relatif, en 1851, de ses libertés; en 1866, de son territoire, et en 1868, de sa prospérité? Non, car il faudrait admettre que Napoléon III, qui a un fils et qui a chaudement à cœur de fonder sa dynastie ignore complètement l'histoire. Une nouvelle dynastie se fondant sur la base d'un triple amoindrissement, ce serait sans exemple, en aucun temps et en aucun pays. Donc, il faut s'attendre de l'Empereur à un effort suprême qui la replace dans la haute position que lui avait faite le Congrès de Paris de 1856. Si opiniâtres qu'elles soient, toutes les résistances de M. Rouher, ministre d'Etat, pour empêcher cet effort suprême, seront vaines; j'en réponds."

La France est facile à distraire. Elle a chaque jour quelqu'incident nouveau, quelque refrain piquant, quelque mot dont elle ignore le plus souvent et l'origine et la signification, mais que tout le monde sait, ce tout le monde répète et qui met tout le monde en bonne humeur. Ce n'est toutefois ni de ces mots roulants, ni d'un refrain, ni même du zouave Jacob qu'il s'agit en ce moment. Un incident des plus graves a surgit au sein du Sénat et tout Paris ne s'occupe que de cela. C'est la morale qu'on y a vu assigner la science à comparaître devant le tribunal de l'opinion publique. C'est surtout dans l'école de médecine qu'on a vu se produire ces doctrines, qui, soit directement soit indirectement conduisent au matérialisme. Naturellement le clergé en conçoit de l'inquiétude et demande une enquête à ce sujet. Il y eût de beaux discours prononcés dans le Sénat tant au nom de la morale qu'en celui de la science. M. de Sainte-Beuve a pu se faire entendre longuement et mettre à nu avec une satisfaction désespérante la plaie hideuse de matérialisme qui lui ronge le cœur. Il a eu les tribunes, le quartier latin et même une majorité dans le Sénat en sa faveur. La science médicale est remontée dans ses chaires avec plus d'insolence que jamais pour prêcher l'animalisme et le vitalisme. Les étudiants ont préparé une ovation à M. de Sainte-Beuve et peu s'en est fallu qu'ils ne fissent un mauvais parti à tous ceux qui avaient eu l'énergie et la dignité de se déclarer ses adversaires.

Le corps législatif a eu beaucoup à faire au sujet du tarif. Cette question a fait surgir des talents nouveaux et a agrandi le cercle de la renommée de certains autres. Après de longues, d'interminables discussions, tous ont fini par s'entendre, et des débats soutenus avec la plus haute éloquence par les Thiers, les Berryer, les Pouyer-Quertier, les Rouher, les Favre et plusieurs autres se sont terminés par un simple vote de levés et assis. La loi sur le droit de réunion a eu les mêmes honneurs que la loi sur la presse. Les deux libertés promises par l'Empereur sont maintenant inscrites dans le Code.

L'Angleterre a de beaucoup plus de mérite que la France. Elle est à son heure de triomphe, parce qu'elle est à son heure de générosité et de sacrifices; l'Eglise d'Irlande va bientôt être libre; le peuple de la Grande-Bretagne le désire, et déjà l'opinion universelle a applaudi à la généreuse initiative de M. Gladstone. On ne revient pas sur de tels actes, nul ne saurait effacer la trace d'un pareil pas en avant. Il reste imprimé dans le bronze de l'histoire; glorieux, si l'on avance encore, honteux si l'on recule. Le haut clergé anglican qui jouit des prébendes et des bénéfices de l'Eglise d'Irlande a fait monter sa plainte jusqu'au trône de Sa Majesté, mais l'accueil qu'il a reçu lui laisse peu à espérer. Le vent souffle à la liberté, et à la réforme. Tout en faisant ainsi des largesses à l'Irlande, l'Angleterre sait lui faire comprendre qu'elle ne cède à aucune crainte, à aucun sentiment d'intimidation. Car c'est de la même main qui a étouffé hier le fénianisme, qu'elle laisse tomber des faveurs sur la terre qu'ils ont souillée de leurs honteux exploits. Secte impie et menteuse? Ne disait-elle pas qu'elle n'avait qu'un but, qu'une espérance, qu'une passion, le salut de l'Irlande? Nous l'avons tous entendu parlant ainsi; eh bien! en dépit de la bienveillance de l'Angleterre à l'égard de cette patrie tant vénérée, ces prétendus martyrs du patriotisme, continuent leur agitation, aiguissent des poignards, préparent des torches à l'ombre de nos frontières pour apporter bientôt parmi nous le fer et le feu, le crime et le pillage. Heureusement que nous veillons, l'arme au bras, prêts à les recevoir, comme nous les avons reçus il y a deux ans.

Parmi les faits, qui nous intéressent le plus, passés au Parlement anglais nous devons signaler le rejet de la requête de notre Province-sœur, la Nouvelle-Ecosse qui paraît vouloir à tout prix raturer sa signature apposée au pacte fédéral. Elle n'a pas réussi à retirer sa main de la nôtre, et il ne lui reste plus comme alternative qu'une humble soumission ou l'annexion aux Etats-Unis.

Nous l'écrivions tout-à-l'heure, l'Europe est dans un triste état de langueur et de prostration. C'est de l'Asie que lui viennent les beaux exemples aujourd'hui. La Sublime Porte est entrée dans une voie de changements extraordinaires. La civilisation chrétienne y fait enfin sentir sa bénigne influence. Déjà quatorze chrétiens ont été admis au nouveau Conseil d'Etat composé de quarante-et-un membres. Tous les postes les plus importants de l'Empire sont accessibles aux chrétiens comme aux musulmans, et cette Crète si héroïque et si souffrante va voir le terme de ses maux.

Ainsi le spectacle est d'une monotonie déolante du côté de l'Europe, d'une délicieuse fraîcheur et des plus riches couleurs du côté de l'Asie. Contournant le bassin de la Méditerranée que nous offrira-t-il du côté de l'Afrique? La misère, la détresse, la mort dans les tortures de la faim. On s'y bat, on s'y tue pour un morceau de pain; les mères y mangent leurs enfants sans remords et s'étonnent même qu'on le leur impute à crime. Un grand cri de douleur s'élève de cette terre dont le sein tari ne peut nourrir ses habitants. Ces plaintes se sont répercutées dans tous les échos de l'univers. Nous les avons entendues d'ici et le Canada toujours compatissant a donné son obole pour secourir les pauvres arabes de l'Algérie.

Il nous faut revenir jusqu'aux bords du St. Laurent pour respirer un air pur et vivifiant, pour retrouver une paix entière et cette *aurea mediocritas*, qui est le vrai trésor du bonheur pour les âmes bien nées. Nous vivons dans le calme au milieu du tourbillon du monde. Pendant que nos voisins s'agitent au sujet de leurs élections prochaines, que les noms de Grant, Chase et Pendleton sont incessamment ballottés par l'opinion, nous nous complaisons dans la vue de nos champs couverts d'abondantes moissons qu'un ciel tout à fait propice promet de murir pour la prospérité du pays.

Toutefois nous avons, comme chaque mois, notre petit chapitre nécrologique. Deux prêtres distingués sont morts durant le cours de ce mois. M. Fabbé Zéphirin Sirois, curé de St. Ignace, âgé de 61 ans et après 35 ans de prêtrise, et M. l'abbé Otisse, dont le *Journal de Québec* parle en ces termes:

"Nous avons la douleur d'apprendre la mort de M. l'abbé Joseph-Lucien Otisse, préfet de discipline à l'Ecole Normale Laval, décédé vendredi dernier, à neuf heures du soir, à la Baie St. Paul, sa paroisse natale.

"M. l'abbé Otisse est né le 18 octobre 1824. Il fit ses études au collège de Ste. Anne, et fut ordonné prêtre le 28 juillet 1851.

"Il fut longtemps vicaire de M. le grand-vicaire Chauvin, curé de la Baie St. Paul, puis curé de St. Alphonse, et plus tard de l'anse St. Jean, dans le district de Chicoutimi. C'est l'automne dernier qu'il avait appelé à l'Ecole Normale.

"M. Otisse n'était pas seulement un bon prêtre, un prêtre remarquable par toutes les vertus ecclésiastiques; c'était un homme aimable et doué d'un très-riche caractère. Humble et modeste, il ne cherchait qu'à cacher ses précieuses qualités, mais ceux qui ont eu l'avantage de le connaître, en conserveront toujours un agréable souvenir."

La nécrologie européenne doit avoir son tour. Tout dernièrement la France voyait expirer Lord Brougham, que pleure l'Angleterre, elle vient plus récemment encore de donner une tombe à un de ses écrivains les plus éminents. Voici en quels termes le *Moniteur* annonce la triste nouvelle :

« M. le vicomte de Cormenin, conseiller d'Etat, est décédé mercredi 6 mai, à la suite d'une courte maladie, qui lui avait laissé jusqu'au dernier moment toute la plénitude de ses facultés.

« Dimanche, après avoir été administré, sur sa demande par l'abbé Nibelle, vicaire de St. Louis-en-l'Île, il a voulu bénir ses petits-enfants et dire une parole d'adieu et de consolation à chacun de ceux qui l'entouraient. Sa mort, que de touchantes sympathies, et surtout le pieux dévouement de Mme Louis de Cormenin, ont rendue plus douce, a été, comme sa vie, éminemment chrétienne.

« M. de Cormenin a chargé M. l'abbé Nibelle de transmettre à tous ses amis ses derniers adieux. Il a désiré que son corps fut transporté à Joigny et fût inhumé dans le caveau de sa famille.

« M. Louis-Marie Delahaye, vicomte de Cormenin, était né le 6 janvier 1788.

Il était par conséquent âgé de 80 ans et 4 mois.

M. C. Piel termine ainsi la notice nécrologique qu'il consacre, dans le *Constitutionnel*, à M. de Cormenin :

« M. de Cormenin avait des sentiments profondément religieux. Au moment où s'achevait sa vie, il était tout occupé d'un projet dont il poursuivait la réalisation depuis plusieurs années, celui d'élever une chapelle à l'entrée des catacombes, qui renferment quelques millions d'ossements sans notes.

« Il avait obtenu pour cette œuvre le concours du ministère des cultes, de l'archevêché et de la Ville-de-Paris. Il aura certainement regretté en mourant de n'avoir pu élever lui-même ce monument de pieuse sollicitude pour un si grand nombre de ceux qui l'ont précédé dans la mort.

Le même personnage est l'objet de la part de l'*Académie Nationale* d'un jugement sévère.

« Sous Louis-Philippe, M. de Cormenin était député de l'opposition et s'appelait Timon; sous l'empire, il a été conseiller d'Etat et s'est appelé M. le vicomte de Cormenin. C'est de Timon que se souviendra peut-être l'histoire. »

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— *Observations sur l'orthographe française.* — Suivies d'un Exposé historique des opinions et des systèmes sur ce sujet, depuis 1527, jusqu'à nos jours, par M. Ambroise-Firmin Didot. Paris, Didot.

Depuis 1835, l'usage que l'Académie invoquait, avant cette date, comme sa règle, n'a plus aujourd'hui de raison d'être. L'orthographe n'est plus livrée au caprice de chaque écrivain; toutes les imprimeries, toutes les écoles se sont soumises à la jurisprudence du Dictionnaire: les journaux l'ont popularisée; personne n'oserait la violer.

Le public accueillerait donc avec la même docilité une nouvelle codification de notre orthographe: les arrêts de l'Académie seraient écoutés et ses réformes accomplies.

Mais, objectent quelques esprits, l'Académie n'a-t-elle pas introduit toutes les améliorations souhaitables dans les cinq éditions de son vaste glossaire?

Un certain nombre de philologues le contestent, et des grammairiens accrédités réclament des modifications urgentes.

Depuis François Ier, qui par son édit de Villers-Cotterets, du 10 août 1539, rendit officielle la langue française en bannissant le latin de tout acte public, nombre de savants imprimeurs, d'érudits, voire même de poètes, se sont occupés de régulariser notre orthographe. Ronsard, en 1552, se plaignait déjà de sa corruption dans la préface de la *Franciade*:

« Quant à nostre écriture, disoit-il, elle est fort vicieuse et corrompue et me semble qu'elle a grand besoin de réformation; et de remettre en son premier honneur le K et le Z, et faire caractères nouveaux par le double N à la mode des Espagnols pour escrire *monsieur* et une *L* double pour escrire *orgueilleux*. »

Montaigne, Etienne Dolet, les Estienne, Ramus, Corneille, MM. de Port-Royal, Bossuet, l'abbé de Dangeau, Choisy, l'abbé de Saint-Pierre, Duclou, Beauzée, Domergue, Volney, Destut de Tracy, M. de Jony, Ch. Nodier, Dannou, etc., ont tour à tour réclamé la restauration de tout notre système orthographique. « un des plus mauvais et des plus arbitraires de l'Europe », a dit Charles Nodier.

Les innovations que chaque écrivain a proposées ont presque toutes porté sur un principe dont l'application a été et sera longtemps controversée. Cet axiome, c'est qu'il faut écrire comme on parle. En effet, il semble que si l'écriture se définit « le signe du langage, » plus l'image

est fidèle, mieux elle atteint le but. C'est un avantage que les langues allemande, espagnole et italienne ont sur la langue française. A Leipzig, la dernière la plus illettrée écrit aussi correctement que Goethe. En France, l'anarchie est de rigueur; on connaît l'orthographe insensée de nos cordons-bleus.

Maintenant, faut-il introduire *ex abrupto* dans notre langue le système phonétique?

C'est Louis Meigret, au dire des néographistes, qui s'offensa le premier, en France (1545), des compromis intervenus entre la configuration étymologique et la configuration de la « population », comme on disait de son temps. « Je ne voy point, dit-il, de moyen suffisant ni raisonnable excuse pour conserver la façon que nous avons d'écrire en français... Notre orthographe, pour la confusion et abus des lettres, ne quadre pas entièrement à la prononciation. » « Les voix, ajoute-t-il, sont les éléments de la prononciation, et les lettres les marques ou notes des éléments. Puisque les lettres ne sont qu'images de voix, l'écriture devra être d'autant de lettres que la prononciation requiert de voix; si elle se trouve autre, elle est fautive, abusive et dommageable. »

Pierre Ramus, en 1587, voulut être le promoteur d'une véritable révolution orthographique. Une de ses réformes les plus curieuses consistait à donner au *e* la valeur du *o* grec, et remplacer *qu* par *r*. Ainsi, « magnifique » s'écrivait : « marquée. » Ramus substituait, en outre, des apostrophes aux lettres muettes, ne s'apercevant pas qu'en mutilant la grammaire, il démontrait son système. Il eut le mérite toutefois de distinguer, deux siècles avant nos lexicographes modernes, le *r* de *l*, le *j* de *l*, et ces deux consonnes ont porté longtemps le nom de consonnes *ramistes*, en souvenir de leur patron.

MM. Marle, Föllme, Raoux se sont plus ou moins inspirés, dans ces derniers temps, de la méthode proposée par Ramus et Louis Meigret. En réfléchissant sur la constitution de notre idiome, sur certains préceptes de la grammaire et sur les solutions exigées par les besoins contemporains, M. Ambroise Didot (met le ven que notre langue s'individualise davantage, qu'elle se dégage de plus en plus de ses langes originaires, et surtout qu'elle se préserve de la funeste influence du néologisme chimiste et médical.

Comme conclusion pratique, il voudrait, avec M. Raoux, voir les lexicographes représenter la prononciation, en tête des dictionnaires anglais, arabes et turcs, dans un système phonographique perfectionné et convenu entre les linguistes. « Une page, placée en tête de chacun de ces lexiques, suffirait pour tracer les règles de lecture de cet alphabet véritablement phonétique. Avec l'aide du temps, les personnes studieuses en prendraient l'habitude, et le pas, difficile à franchir, pour la constitution d'un alphabet européen et d'une écriture européenne, serait plus tôt accompli. »

Mais avant d'en arriver à ce développement, la méthode phonétique a besoin de mûrir; jusque-là, il faut se délier des innovations désordonnées, imprudentes; et ne pas éliminer un difficulté pour nous gratifier aussitôt d'une autre. Plus tard alors, pourra-t-on voir l'Académie française se montrer aussi hardie que l'Académie de la Crusca en 1612, l'Académie de Madrid en 1726, le grand *Vocabulario portuguez* de Coimbra en 1712, et concilier, dans la mesure légitime, le système phonographique avec le système orthographique des langues néo-latines. Mais l'anarchie qui règne en France dans la prononciation de la langue rendra toujours difficile et peut-être d'ici longtemps impraticable, le projet des phonographes. Non-seulement entre les provinces du Nord et du Midi, mais dans la même contrée, on se trouvera en présence de dialectes et d'idiomes qui modifient singulièrement la prononciation littéraire. Il faudra donc adopter une méthode conventionnelle; mais avec l'éducation insuffisante des classes inférieures, pourra-t-on la populariser?

M. Ambroise Didot, déclarons-le en terminant, a fait là une œuvre approfondie, savante et qui comptera dans l'histoire de la langue nationale. S'il est vrai que l'Académie française, comme M. Sainte-Beuve l'a insisté dans un de ses derniers *Lectures*, médite un coup d'état grammatical, elle fera bien de consulter et de lire le remarquable ouvrage du doyen de la typographie parisienne. Une lecture attentive et réfléchie de ce livre pourra la détourner d'une résolution trop prompte, et nous épargner une réforme trop radicale. — *Revue du Monde Catholique.*

BULLETIN DES LETTRES.

— L'Université de Cambridge a conféré le grade de docteur-ès-lois à Henry W. Longfellow, le poète américain. De nombreux témoins assistaient à la cérémonie qui était publique. Les dames étaient en majorité et l'on ne remarquait que peu d'étudiants de l'Université. Des applaudissements prolongés ont accueilli la proclamation du nom de M. Longfellow. Le vice-chancelier a prononcé un discours latin, dans lequel, après s'être longuement étendu sur les œuvres du récipiendaire, il a dit que la nomination de M. Reverdy Johnson, comme ministre à Londres était un gage d'amitié entre l'Angleterre et les Etats-Unis.

— On lit dans le *Monde illustré* :
J'espère que l'exposition universelle aura été profitable à l'industrie. Mais elle n'a pas porté bonheur aux Lettres. Le *Paris-Guide*, si bruyant-

ment annoncé par tous les clairons, tous les tambours, tous les tam-tams et tous les gongs de la réclame, a vu le jour en effet, mais à la manière des hydrocéphales — et des bicéphales, car le monstre avait deux têtes — pour mourir aussitôt. Que ses deux mille pages lui soient légères.

Voici maintenant le *Rapport sur le Progrès des Lettres* en 1867, que personne n'attendait et qui n'eût rien perdu à rester à l'état de copie, ou même de projet. Rien de plus solennellement puéril n'était sorti des presses de l'Imprimerie impériale. Les noms de MM. Sylvestre de Sacy, Paul Féval, Théophile Gauthier et Ed. Thierry, promettaient autre chose que ce travail frivole et incomplet, peu digne de notre temps, moins digne encore de ses auteurs.

Première singularité ; ce rapport sur le *progrès* des lettres roule tout entier sur leur abaissement. M. de Sacy, qui assiste de très-haut et surtout de très-loin à nos évolutions littéraires, voile à peine sous un air de bienveillance et d'encouragement, le dédain qu'il ressent pour cette période même dont il est chargé de faire l'éloge. Il passe à côté des travaux historiques et critiques, qui sont la gloire de notre époque, en leur adressant un salut ironique, et, ne comprenant dans les lettres, deuxième singularité, que le roman, la poésie et le théâtre, il se hâte de donner la parole à ses collaborateurs.

M. Paul Féval est bien un peu embarrassé du rôle qui lui échoit. Pour faire la synthèse du Roman, pour analyser et marquer du trait juste et pénétrant les principales œuvres modernes, il eût fallu des facultés de philosophe et de critique que l'amusant auteur de l'*Avaleur de Sabres* n'a pas trouvées dans son berceau. Il s'est tiré de la difficulté en n'analysant rien, en gardant pour lui ses vœux sur le passé et sur l'avenir du roman. Tout son travail se borne à une sorte d'énumération homérique, a un défilé de noms qui ne jurent peut-être pas, mais qui sont certainement bien étonnés de se trouver ensemble. Ils sont là deux cents à qui M. Paul Féval trouve un grand talent et promet la gloire. Quel talent, il ne le dit point ; du talent, cela suffit. Pour la gloire, c'est une promesse qui n'engage à rien.

Je ne voudrais pas médire plus longtemps d'un écrivain que j'aime beaucoup. Mais admirez le malicieux hasard qui a placé la prose de M. Féval entre celle de M. de Sacy et celle de M. Théophile Gauthier. Très-suffisante pour écrire le *Bossu* et les *Habits-Noirs*, la phrase bourgeoise et sans-façon du romancier fait un singulier effet auprès du style élégamment austère de l'académicien et de la langue savante et riche du poète. Il me semble voir un paletot de la Belle-Jardinière accroché entre un habit de coupe irréprochable et un brillant costume de fantaisie.

M. Théophile Gauthier, chargé d'exposer le *progrès* de la poésie, a décrit et peint, suivant son habitude, plus qu'il n'a apprécié. Mais, chemin faisant, il a marqué d'une touche délicate et juste le caractère et la valeur des œuvres poétiques de ces dernières années. Il y a dans son travail des portions très-étudiées et très-bien venues. Pour le reste, on sent trop que l'*impeccable* a jeté avec une indifférence généreuse la pourpre des mois sur la pauvreté des choses — PH. DAURIAC.

— Une cérémonie touchante a eu lieu, à l'ouverture de la dernière séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. M. A. Regnier, président de la compagnie, s'est levé et, s'adressant à M. Naudet, secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie, lui a offert, au nom de tous ses confrères, une médaille secrètement frappée à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa nomination. Ce témoignage rendu à la science, au talent, au caractère du vaillant académicien qui, tour à tour ou à la fois, professeur accompli, traducteur habile, savant historien, a donné dans ses mémoires et dans ses livres de si parfaits modèles, a causé dans toute l'assemblée une profonde impression. Quand M. Guigniaut est venu présenter la médaille à son savant confrère, toute l'Académie était debout, sympathique et émue, battant des mains.

« Je prie M. Naudet, a dit le représentant de l'Académie, de recevoir d'aussi bon cœur que nous le lui offrons ce gage, *monumentum et pignus*, de nos sentiments pour lui. Il me permettra d'y joindre l'expression du vœu sincère et de l'espoir, bien légitime pour qui le voit et l'entend, de conserver longtemps parmi nous l'active et toujours vaillante autorité de ses exemples et de son expérience. »

Sur la face de la médaille, est le portrait de M. Naudet ; sur le revers, on lit ; *Joseph Naudet ob annos quinquaginta de cooptatione ejus in Academiâ inscriptionum humaniorumque litterarum gnâviter exactos sodalî optimo sodales dono delere.*

— *Académie Française.*—Deux nouveaux académiciens, M. M. Claude Bernard, qui a tant fait pour la science, et M. Joseph Autran, l'un des meilleurs poètes de la France, viennent de compléter le cercle des quarante immortels.

M. Bernard demandait à M. Legouvé sa voix. Ma voix, dit M. Legouvé, je vous la donne de grand cœur, M. Claude Bernard ; on ne marchande point avec les hommes de génie. L'autre est un poète exquis, dit M. Clarétie, fils de Marseille, j'entends athénien de France, dont la première œuvre fut un salut à M. de Lamartine partant pour son voyage d'Orient. On le retrouve en 48, à l'Odéon, où on acclame sa *Fille d'Eschyle*. Ses *poèmes de la mer*, dont nous publions deux pièces dans cette livraison, sont considérés comme une des plus vastes inspirations de la poésie contemporaine.

BULLETIN DES SCIENCES.

— *Expérience du pendule.*— Professeur municipal à Reims en 1851, M. Maumené avait obtenu de l'archevêque de Reims, le regretté cardinal Gousset, l'autorisation de produire, dans la cathédrale même, l'expérience de Foucault sur la rotation de la terre mise en évidence par les oscillations du pendule. La foule accourut à cette démonstration, qui fut répétée plusieurs fois avec le plus grand succès.

Aujourd'hui, Mgr l'évêque d'Amiens, à la recommandation de l'éminent successeur de l'archevêque Reims, Mgr Landriot, vient d'autoriser M. Maumené à reproduire, dans la cathédrale d'Amiens, la belle expérience faite il y a dix-sept ans dans la cathédrale de Reims.

Les préparatifs s'exécutent avec soin et le plus rapidement possible. M. Maumené a trouvé des collaborateurs enthousiastes parmi les professeurs du lycée d'Amiens. MM. Dubois et Poire, qui occupent les chaires de mathématiques et de physique, ne sont empressés d'accepter le soin d'établir l'appareil, le même qui a servi en 1851 dans la cathédrale de Reims, et que M. Maumené avait construit de ses mains. La boule du plomb sans enveloppe a un poids de 19 kil. 82. Le fil de ce pendule est en acier et dépasse la longueur de 50 mètres. La cathédrale d'Amiens permet d'employer 50 mètr 3 c. Le cercle des oscillations a 6 mètres de diamètre. — Dans ces conditions, le pendule pourra, pendant une pleine demi-heure, exécuter des oscillations d'une amplitude sensiblement égale, et les spectateurs pourront constater de visu que la terre tourne réellement.

— *Spectre de la comète de Brorsen*, par le R. P. SACCHI. — « La réapparition de la comète de Brorsen nous a donné le moyen, malgré sa petitesse, d'en examiner le spectre. Dans les soirées des 23, 24 et 25 avril dernier, la comète se présentait comme un petit noyau nébuleux, ayant l'éclat d'une étoile de 7e ou 8e grandeur, vue avec un petit grossissement dans le chercheur, et environné d'une lumière diffuse d'une à deux minutes. On a essayé vainement d'en avoir le spectre avec les instruments à fente ; la lumière était trop faible, on a par conséquent employé le spectroscopie à vision directe muni d'une lentille cylindrique, travail excellent de M. Merz de Munich. Comme l'oculaire permet de voir l'image directe de l'astre en même temps que son spectre dans le champ de vision, il a été facile de déterminer la position relative des diverses parties du spectre.

Le spectre de la comète est discontinu, et formé de zones lumineuses assez vives, sur un fond légèrement lumineux. La principale et la plus vive de ces zones est dans le vert, près du magnésium (b) entre cette raie et la raie F du soleil. Elle est assez vive pour qu'on puisse la voir en même temps que l'image directe de la comète : elle est aussi large que le noyau ou un peu plus, et quelquefois scintillante mais vaporeuse. Une autre zone est dans le bleu au delà de la raie F, mais elle est beaucoup plus faible et vaporeuse. Enfin, il en a deux autres dans le rouge et le jaune ; mais la première est à peine perceptible avec un peu de lune, l'autre se voit bien.

Voici les positions de ces zones comparées avec les raies noires du spectre solaire déterminées sur Vénus.

Sodium.....	5r,13
Comète (jaune verdâtre).....	5,92
Magnésium.....	6,83
Comète (vert vif).....	7,07
F du soleil.....	7,94
Comète (dans le bleu).....	8,52
G du soleil.....	10,57

Le coucher de la comète peu après la fin du crépuscule, le brouillard dans lequel elle se plongeait, et ensuite la lune nous ont empêché de continuer les observations et de nous assurer si ces zones sont constantes.

Mais il résulte de ces observations une conséquence très-importante, savoir, que toute la lumière des comètes n'est pas simplement de la lumière réfléchie du soleil, comme on l'a cru jusqu'à présent. Si c'était de la lumière réfléchie, elle devrait donner le spectre solaire, et à cause de sa faiblesse elle serait à peine perceptible comme le serait celle d'une étoile jaune de septième grandeur. La lumière des comètes est donc une lumière propre au moins en grande partie. La lumière réfléchie ou diffuse provenant du soleil d'une lumière quelconque, ne peut y entrer que pour une très-petite part. Cette lumière est analogue pour la couleur à celle des nébuleuses proprement dites, mais non absolument identique.

Un champ nouveau est donc ouvert ici aux recherches physiques sur ces astres, et on peut y voir une raison pour confirmer la théorie de leur origine extraplanétaire, et la force répulsive dont sont animées leurs molécules, ainsi que la variabilité des résultats obtenus dans l'étude de la polarisation de leur lumière. Il est peu probable que quand la lune sera passée, on puisse reprendre les observations, mais nous ne manquerons pas de l'essayer, et à cause de leur extrême importance, d'en faire connaître les résultats. C'est déjà la troisième comète à spectre discontinu que l'on observe ; ce qui revient à dire que cette propriété s'est trouvée jusqu'ici commune à toutes celles qui ont paru depuis l'invention du spectromètre stellaire. — (*Bulletin météorologique de l'Observatoire du collège Romain*, 30 avril 1868). — *Les Mondes*.

—*Exilés en Sibérie.*— Il y a du bon encore au cœur du Russe et décidément il va bien falloir croire que le diable n'est pas aussi noir qu'on le dit. Le czar, par un ukaze récent a ordonné la mise en liberté de tous les étrangers de naissance actuellement exilés en Sibérie et des natifs de la Pologne russe condamnés à moins de vingt ans d'exil.

Recueillons avec empressement ce trait d'humanité car à la cour de St. Petersbourg on n'en choisit pas de tels entre mille.

—*L'Angl-terre et le Japon.*— Il n'y a pas de pays au monde qui ait plus de croûte que le Japon, il y a pourtant peu de peuples qui aient l'intelligence plus pénétrante et plus vive que ne l'a le peuple Japonais. Il en est de lui comme de certains fruits qui renferment une liqueur des plus savoureuses. C'est à coups de marteaux qu'il faut en briser l'écorce. On sait de quelles précautions a usé le Japon pour s'isoler, pour échapper aux atteintes de la civilisation européenne et de l'influence du christianisme. Toutefois les barrières n'ont pas tenu, le commerce avide et plus encore, les martyrs généreux les ont franchis. Le Japon est ouvert au génie français et au négoce britannique. La croûte est rompue et le soleil, qui luit du haut du ciel plus que celui qui brille au firmament, va pouvoir répandre ses bienfaits sur ce pays tant favorisé de la nature. Cependant la barbarie ne tombe pas tout d'un coup, comme un fruit avorté tombe d'une branche. Il faut secouer longtemps la tige dont les racines s'appellent les préjugés de l'ignorance pour la dépouiller de ses fruits amers. En voici la triste preuve :

« Le jour même (nous citons le *Courrier des Etats-Unis*), où les ministres de France et d'Angleterre se rendaient avec une nombreuse escorte à l'audience solennelle, à laquelle les avait invités le Mikado pour leur exprimer hautement ses regrets sur les crimes dont ils venaient d'obtenir satisfaction, un nouvel attentat a été commis par des fanatiques. Au moment où le ministre de France, reçu le premier, sortait du palais, l'escorte du ministre d'Angleterre était attaquée et douze des personnes qui la composaient recevaient des blessures plus ou moins graves. Les agresseurs n'étaient qu'au nombre de deux, l'un a été tué et l'autre fait prisonnier. Celui-ci est un prêtre du temple situé aux environs d'Osaka. Il n'avait, a-t-il dit jamais vu d'étrangers ; vint à Kioto pour assister à l'entrée des ministres des puissances européennes, il a été saisi d'un transport de rage en apercevant, pour la première fois de sa vie ces "barbares" qui d'après sa religion sont des êtres inférieurs dont la présence suffit pour souiller le sol de sa patrie.

D'après une correspondance adressée de Yokohama au *Herald*, Sir Harry Parks a réussi à obtenir satisfaction pour cette insulte. Le coupable a eu la tête tranchée, sans obtenir l'honneur du *hari kari*. En outre, une loi générale, promulguée solennellement, déclare que toute insulte faite à des étrangers dans l'Empire, sera considérée et punie, comme un crime de la plus haute gravité entraînant peine infamante.

Enfin, le gouvernement du Mikado a offert au ministre d'Angleterre de mettre à sa disposition des sommes destinées à être réparties entre les mains des soldats anglais blessés ou à leurs familles, proposition dont Sir Harry Parks a réservé l'examen au gouvernement de la Reine.

En présence de semblables satisfactions l'envoyé britannique a maintenu ses bonnes relations avec le gouvernement Japonais. Deux jours après Sir Harry Parks était reçu par le Mikado, qui après avoir réitéré verbalement ses excuses et ses regrets s'est plu à renouveler l'assurance qu'il avait précédemment donnée aux ministres de France et des Pays-Bas des dispositions bienveillantes et amicales de son gouvernement à l'égard des étrangers.

— Le présent mois a commencé par la vente des livres du plus habile et du plus heureux des bibliophiles français, M. Jacques Brunet. Cet homme illustre parmi tous est un exemple excellent d'une vie utile et savante, entièrement consacrée à l'histoire des livres. Dès l'âge de vingt ans, il est mis à étudier les historiens, les poètes, les philosophes, les romanciers, les théologiens ; en un mot, toute la race écrivante. Il a divisé tous les livres adoptés par les nations éclairées, en genres, en familles, en castes, et chaque objet de ses études a conservé dans la description du maître sa physionomie propre. Il nous a dit les ascendants et les descendants de toutes ces créations si diverses ; très versé dans les origines, il nous a menés, à travers des sentiers par lui connus, jusqu'au moment où le livre, ayant subi tant de fortunes si diverses, réglé des empires, gouverné des nations, amusé les Français, et peut-être indigné les Anglais, n'est plus qu'une lettre morte, une page oubliée et qu'on ne lit plus.

Voilà comment fut composé par M. Brunet le *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, sous la forme d'un dictionnaire dans lequel sont indiqués, par un nomenclature qui s'y connaît, les ouvrages les plus dignes de nos recherches et de nos respects. L'infatigable auteur du *Manuel* vous dira de chaque tome étudié par lui, même le contenu, tout, jusqu'au moindre détail de la reliure qui l'enveloppe. Il a tenu dans sa main savante les livres dont il parle, et plus d'une fois il a retenu les plus beaux. Tant la passion est contagieuse : on commence par être un faiseur de catalogues, on est bientôt un bibliophile.

Seulement, cette fois, exemple assez rare, M. Brunet faisait une grande fortune avec son *Manuel*, et d'une part de cette fortune il achetait son admirable bibliothèque. Il avait encore ce privilège (qu'il partageait du reste avec M. Debure), en sa qualité de libraire, on lui apportait à choisir

parmi tant d'épaves qu'il reconnaissait d'un coup d'œil. Ainsi furent composés, un par un, les quarante mille articles que représente le *Manuel du libraire*. On peut donc mettre au nombre des hommes heureux l'auteur de ce fameux livre. Il s'est enrichi en obéissant à toutes ses passions. Enfin, plein de jours, et sachant bien que les œuvres modernes ne seraient pas classées de sitôt, il n'a pas voulu mourir sans laisser un souvenir de son passage ici-bas : dix mille francs aux pauvres de Paris, et tous les trois ans, un prix de mille écus aux hommes studieux qui marcheront dans les sentiers tracés par le *Manuel*.

— On estime qu'il meurt chaque année, dans le monde, 32 millions d'individus de la race humaine, ce qui ferait en moyenne :

88,000 par jour ;
3,600 par heure ;
60 par minute ;
1 par seconde.

Le nombre des naissances surpasserait celui des décès ; il serait de 70 par minutes, d'où résulterait la loi de l'accroissement général de la population.

— On sait que d'après les statistiques les plus accréditées, l'augmentation annuelle de la population humaine est d'un deux-centième environ, $\frac{1}{200}$. Si, partant de ces données, on se demande combien il a fallu d'années pour qu'un couple unique, que nous supposons être Adam et Eve, ait pu produire le chiffre actuel de la population de la terre, 1,300,000,000, il faudra d'après la théorie des progressions, résoudre l'équation :

$$2 \left(1 + \frac{1}{200} \right)^x = 1,300,000,000$$

x étant le nombre cherché d'années ; et l'on trouvera

$$x = 4,100 \text{ ans.}$$

En tenant compte du déluge qui a brusquement arrêté la marche croissante de la population, ce chiffre 4, 100 est vraiment extraordinaire.

Si nous admettons *a priori* que l'augmentation annuelle de la population de la terre est 0,00347 ou $\frac{1}{287}$ environ, on trouvera

$$2(1,00347)^{5863} = 1,300,000,000$$

Ainsi, en fixant à 5863 l'âge de la race humaine, on ne fait que poser une limite maximum ; car le chiffre 0,00347 est trop petit, même actuellement, et quoique la polygamie soit beaucoup plus restreinte : on peut donc énoncer comme certaine la proposition suivante : Il est impossible que la création de l'homme remonte beaucoup au delà de 5,863 ans.

A ceux qui croient à la sainte Ecriture et au déluge nous offrons un autre rapprochement tout à fait saisissant. Adoptons pour l'augmentation annuelle de la population le chiffre $\frac{1}{227}$, peu éloigné de celui qui représente l'accroissement actuel de la population en France, et rappelons-nous que l'an du monde 1556, Noé sortit de l'arche avec trois garçons et trois filles, on trouve :

$$7 \left(1 + \frac{1}{227} \right)^{4207} = 1,300,000,000,$$

c'est-à-dire qu'on retombe sur le chiffre net de la population de la terre. Si, en conservant ce même rapport $\frac{1}{227}$, on calcule le chiffre total des hommes qui ont vécu sur la terre depuis le déluge, on trouve ce chiffre énorme :

$$296,448,607,000,$$

ou à peu près 296 milliards. Pour se faire une idée de cette immense multitude, il suffira de constater que la France entière, en supposant six hommes dans chaque mètre carré, ne suffirait pas à la contenir. Elle s'est donc admirablement vérifiée la promesse faite par Dieu à Abraham : *Multiplicabo semen tuum sicut stellas caeli et sicut arenam quae est in littore maris*.

Faisons-le remarquer en terminant : Dans l'argumentation précédente il faut distinguer deux choses, les données numériques et la méthode. Les données numériques, la population totale du globe, le chiffre de son accroissement annuel, peuvent rester incertaines, tout en différant peu des chiffres véritables ; mais il est absolument certain que le chiffre de cette population totale est un nombre fini, que son accroissement annuel est une fraction limitée, et que par conséquent, d'après les règles ou lois mathématiques des progressions, le nombre d'années nécessaire au développement de la population de la terre est lui-même fixé et très-voisin de 6,000 ans. L'iniquité se ment donc à elle-même quand elle ose opposer les sciences humaines aux sciences divines !—F. MORENO.